ovni présence

ISSN 0223-0976



Bulletin AESV — Nº 31 — SPECIAL

Trimestriel — SEPTEMBRE 84 — 20 FF * 5 FS

ovni *présence*

Trimestriel n° 31
3ème trimestre 1984
Neuvième année

Ovni-présence.
Un simple jeu de mots ou une affirmation ? Ni l'un ni l'autre, simplement la constatation qu'un phénomène existe, quelqu'il soit, sa présence demeure.

Ovni-présence est éditée par l'Association d'Etude sur les Soucoupes Volantes.
Rédaction, abonnements : AESV-Suisse, case postale 342, CH-1800 Vevey 1
Secrétariat général : AESV-France, boîte postale 324, F-13611 Aix Cedex

L'AESV est une association sans but lucratif fondée en 1974. Elle a pour but l'étude objective et rationnelle du phénomène OVNI ainsi que la diffusion libre d'informations ufologiques.

Les articles publiés dans Ovni-présence n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Toute reproduction, traduction ou adaptation, même partielle, de texte, photo ou illustration est rigoureusement interdite. Une autorisation peut être accordée sur demande écrite adressée à l'éditeur responsable et à condition de citer clairement le ou les auteurs, la source et l'adresse de la revue.

Comité de rédaction : Perry Petrakis et Yves Bosson
Editeur responsable : Yves Bosson
Imprimé en Suisse par l'Imprimerie des Lerreux 2114 Fleurier

© Copyright Ovni-présence, 1984

Du nouveau sur Trans-en-Provence. Nous avons failli percer le mystère de l'OVNI du 6 juin. Les ufonautes voleurs de bas sévissent en Italie. Mais que cache donc le prix FUFOR du meilleur article OVNI de l'année écoulée ? Coup de foudre pour nuages lenticulaires. Apocalypse now ? Les pèlerins étaient bien au rendez-vous.

SOMMAIRE

- Classiques ? vous avez dit : classiques ! *par Michel Monnerie* — 3
- Les martiens au courant *par Jean Bastide* — 11
- Cash-Landrum : apocalypse now !? *par Perry Petrakis* — 14
- Une croyance peut en cacher une autre — 16
- Application d'un programme de recherches sur la caractérisation des traumatismes végétaux à l'étude des dismétabolismes consécutifs à un phénomène d'origine inconnue *par Michel Bounias* — 2
- Le paradoxe du "non-identifié" connu *par Perry Petrakis* — 6
- Rencontre rapprochée du 3ème type en 1930 *par Bruno Mancusi* — 8
- Le cas "Cash-Landrum" *par John F. Schuessler* — 11

Dessin de couverture : Thierry Rocher
Montage de couverture J. Le Brun sur un cliché de A. Didier

classiques ? vous avez dit : classiques !

Après la publication de mon premier ouvrage, des ufologues meurtris et indignés m'ont écrit pour m'opposer des "classiques" non réductibles. Il y en avait trop pour un seul homme. Et pourtant, en moins de cinq ans, la plupart de ces cas solides ont été expliqués, souvent par ceux-là même qui les empilaient pour former une digue résistant à l'assaut de la nouvelle vague ufologique.

Parmi ceux qui tiennent encore, il en est un que je pouvais démonter depuis longtemps. Si j'ai hésité à le faire, c'est qu'il me fallait m'appuyer sur le travail d'un enquêteur disparu : Jean Tyrode.

Il y a quelques années, cela aurait été considéré comme une véritable profanation. Maintenant que les passions s'estompent, on comprendra mieux que c'est un hommage (paradoxal, certes) à l'enquêteur. En effet, si un cas est réductible par la simple analyse du rapport, cela signifie que ce dernier est complet.

Je n'ai jamais reproché autre chose à Jean Tyrode que son trop grand enthousiasme et sa foi en la nature ufologique de l'objet observé. Il enquêtait minutieusement sur l'observation faite au point A, puis tout aussi minutieusement au point B, mais il avait tendance à affirmer qu'il s'agissait de la même soucoupe, quitte à extrapoler : trajectoire, transformations et comportement de celle-ci.

L'affaire réductible est un beau classique dont la solidité repose sur la sincérité indubitable du témoin, attestée par les gendarmes, les journalistes et les enquêteurs et a conduit à une remarquable convergence des différentes enquêtes.

Il s'agit de l'observation de M. Vuillien, du 2 novembre 1972, connue des ufologues sous différentes localisations : DOUCIER - MENETRUX-EN-JOUX - VAL-DESSUS (Jura).

On dispose de l'enquête de M. Tyrode, pages 4,5 et 6 de "LDLN" n°124 d'avril 1973 - celle de Louis Bouquin, M. et Mme Vonarbourg, Joël Mesnard et collaborateurs, page 14 et suivantes de "Phénomènes Spatiaux" n°34 -4ème trimestre 1972- celle de la F.S.U., pages 10 et 11 d'Ouranos n°5, 4ème trimestre 1972. Résumons pour ceux qui n'auraient aucun de ces textes :

M. Vuillien, pisciculteur de Doucier (Jura), travaille à ses bassins au lieu-dit "Val-Dessus", commune de Ménétrux-en-Joux. Il est 16h20, temps magnifique, ciel pur. Le témoin observe une succession de volutes ou ronds de fumée s'étageant dans le ciel de haut en bas. Des yeux, il descend la série au bout de laquelle se trouve une classique soucoupe de plus de 20 mètres de diamètre, stationnant à une cinquantaine de mètres de lui, immense et menaçante. Il l'observa, sidéré, pendant quelques minutes, puis l'objet bascula. M. Vuillien prit peur, alla prendre son fusil, l'arma. L'objet recula lentement de cinquante mètres, puis partit plus vite que l'imagination se percher tout au haut du ciel pour disparaître peu après.

Malgré l'étroite convergence des trois enquêtes, ce n'est pas l'exactitude de celle de la F.S.U., ni la scrupuleuse précision de celle du GEPA qui ont suffit à me donner la clef, mais l'abondante illustration de LDLN et le sens inné de la description géographique de M. Tyrode qui savait, en termes -parfois lyriques- mais justes, vous projeter dans l'ambiance même des lieux.

Reprenons l'affaire pas à pas en considérant les trois enquêtes.

D'abord, les lieux : l'exploitation se trouve dans la vallée. Au bout de la pisciculture : une haie d'arbres. Au fond -en face- à l'ouest : le coteau qui borde le val. L'attention du témoin est attirée d'abord par "...des volutes transparentes qui s'étageaient vers le bas..." (GEPA); "... étaient au nombre d'une quinzaine, avaient quelques 30 mètres de large et que, transparentes "comme du voile", elles étaient régulièrement espacées à environ 50 mètres les unes des autres..." (GEPA), "...j'ai remarqué dans le ciel des volutes très lumineuses, semblables à des ronds de fumée et espacées de 50 mètres en 50 mètres. Ces volutes se dissipaient rapidement..."(OURANOS) "Il aperçoit des formes blanches qu'il compare à des volutes de fumée qu'au-

rait pu faire un moteur ayant des ratés. Il y en avait de très hautes qu'il aperçut tout d'abord. Un peu plus bas, il y en avait d'autres, et ainsi jusqu'au sol. Elles semblaient espacées d'une cinquantaine de mètres, de plus en plus volumineuses vers le sol..." (LDLN).

Il est remarquable que le témoin n'identifie pas ces volutes et que les enquêteurs ne s'en inquiètent pas plus, considérant au mieux qu'elles proviennent de la soucoupe (GEPA) pour consacrer tous leurs efforts à cette dernière. Or, ces volutes ou ronds de fumée sont facilement explicables : "En novembre, à l'heure de l'observation, toute la vallée est dans l'ombre avec, au-dessus, le ciel éclairé, très lumineux ce jour là" (LDLN).

Autrement dit, en cette magnifique journée de novembre (comme nous en avons connues en 1983), le soleil a chauffé la vallée humide (sources, rivières, lacs); soudain il se cache derrière la colline. Nous sommes en altitude moyenne (vallée 500 m, sommets de 600 à 800 m). Dès que le soleil disparaît, l'air fraichit brutalement. L'évaporation intense de la vallée encore tiède condense brutalement, forme des nuages d'ascendance, des petits cumulus proches du type lenticulaire. Ils montent l'un après l'autre, sortent de l'ombre, viennent au soleil dans un air plus chaud et se dissipent en montant encore (soleil derrière la montagne -GEPA-). Ces nuages peuvent monter d'un même point, mais plus vraisemblablement d'un point qui suit l'ombre qui envahit la vallée, ou l'équilibrage des températures, c'est complexe.

LES LIEUX



M. Vuillien, sans les comprendre, les a descendus des yeux. "...il les suivait des yeux, de haut en bas, pour voir où aboutissait la série, et sa surprise fut alors considérable. Elle s'arrêtait dans l'ombre d'où se détachait une magnifique soucoupe" (LDLN).

La dernière volute de la série, la plus grosse, la plus près du sol et de lui est encore moins comprise par le témoin, sa forme évocatrice l'incite à la prendre pour une soucoupe stationnant au bout de son exploitation.

Ce qui donne l'apparence de solidité à ce nuage, c'est d'abord sa forme bien nette et symétrique "tout était parfaitement clos, poli et lisse..." (LDLN) "... pas un boulon, pas un rivet..." (idem et autres). C'est aussi, le fort contraste. Il est éclairé sur un fond sombre : "L'objet ne se détachait pas sur le ciel, mais sur la côte à l'arrière plan de la pisciculture." (GEPA) "...dans l'ombre..." (LDLN).

On peut penser que cette nuée n'est pas assez haute pour être éclairée par le soleil mais seulement par la lumière ambiante et ce légèrement à contre-jour ce qui lui donne un aspect terne et métallique "...aluminium terne...". Le bourgeonnement, moins épais, plus haut, laisse voir sa transparence. C'est la coupole.

Cette différence d'éclairage qui donne cet aspect si conforme à l'objet popularisé, explique également que le témoin a considéré la dernière volute comme un objet radicalement différent des brillants "ronds de fumée" mieux illuminés.

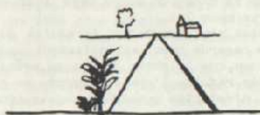
Résumons : les premiers nuages se sont formés au-dessus du lac qui est au fond de la vallée et pendant qu'ils montaient d'autres se formaient en remontant cette vallée jusqu'à M. Vuillien qui en occupe presque l'extrémité. Pour lui, elle s'ouvre à l'ouest comme "une plaine étroite" (LDLN) et tourne vers le nord (c'est la côte déjà dans l'ombre qui ferme son horizon). Le dernier nuage de la série a parfaitement pu se former là où on le signale, au bout de l'exploitation, au sol, au-dessus de la haie d'arbres qui cache un peu la vallée. Mais il pouvait aussi être un peu plus loin et ceci en vertu d'une illusion d'optique élémentaire.

Si je dessine ceci :



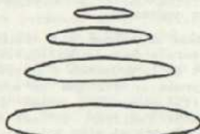
Vous voyez un triangle.

Si j'ajoute un premier plan et un arrière plan:



Vous voyez une route en perspective.

Je dessine ceci :



Vous voyez un empilement de disques qui montent. Et ceci :



Des disques qui s'éloignent. De ce fait, le plus gros et le plus bas peut paraître plus proche qu'il ne l'est en réalité. N'oublions pas que le champ visuel du lieu admet un arrière plan sombre qui se découpe sur le ciel et un premier plan limité par des arbres. Le sol est gagné par l'ombre. Les rayons solaires éclairent encore ce qui est au-dessus de la vallée.

Subjugué, M. Vuillien, (dont la virginité ufologique "...il n'y croyait guère jusqu'ici..."-LDLN- n'est pas sans tache puisqu'il "avait l'impression d'être observé de l'intérieur..." LDLN, GEPA) prend peur "d'être enlevé... grillé" (LDLN). Il craint pour son élevage, son chalet (LDLN, OURANOS).

Personne, et je suis sincère, personne n'a le droit de se moquer du témoin. Imaginez-vous seul dans la nuit tombante à cette heure des sortilèges, chère à Lovecraft, le froid vous assaille, un rien de brume (pour Hitchcock), devant vous la forme la plus répandue de l'imagerie soucoupique, métallique, la coupole vaguement translucide digne des meilleurs trucages de cinéma.

Comment ne pas imaginer qu'on vous observe? Comment ne pas craindre un événement terrible, inattendu? Il y a de quoi perdre la tête. Des témoins d'observations moins impressionnantes se sont réfugiés dans le délire pour échapper à l'insupportable angoisse.

Monsieur Vuillien ne sombre pas, il réagit en courageux et va chercher un fusil. Quand? Les enquêtes divergent : "...après cinq minutes d'observation... l'objet changea de position, il effectua un mouvement de bascule qui amena la coupole dans la direction du témoin...il était certain qu'on lui en voulait! Il fit un bond vers sa voiture... pour s'emparer de son fusil..." (LDLN).
"... a eu comme première réaction d'aller prendre son fusil..." (GEPA).
"... Remis de ma première surprise, je me précipitai... pour prendre mon fusil..." (OURANOS).

Deux contre un. Seul LDLN parle du fusil après le basculement. Mais ceci n'est pas très significatif, on ne peut accuser les enquêteurs. En effet, si on passe tout à la loupe, les gestes et les sentiments rapportés sont les mêmes dans les trois enquêtes. Seul l'ordre diffère (peu et rarement), l'émotion du témoin particulièrement choqué suffit à l'expliquer.

Ce basculement -lentement l'objet a tourné sa partie supérieure vers le témoin (les trois enquêtes)- comment? Ou le nuage décollé du sol s'est arrondi, donnant l'illusion d'un disque qui bascule- ce qui est normal puisque le témoin le considère comme une soucoupe volante matérielle et son interprétation mentale est contrainte de suivre la logique qu'elle s'est donnée; ou bien un mouvement d'air l'a réellement fait basculer. Puis :"...l'imposante machine s'éleva majestueusement... et (...) atteignit une altitude d'environ cinquante mètres à une vitesse relativement lente" (OURANOS). "...il se déplaça et effectua un glissement sur son plan qui l'amena à une cinquantainede mètres en arrière."

(LDLN)."...mis en mouvement et s'est élevé d'une cinquantaine de mètres en 5 secondes." (GEPA)

Le mouvement est probablement assez objectivement observé : "C'est très impressionnant de voir un "immeuble" pareil se mettre à la verticale pour démarrer." Il va de soi que le nuage comme tous ceux qui l'ont précédé se décolle du sol, bascule ou s'arrondit puis monte lentement. Dans le scénario "choisi" par le témoin, c'est une soucoupe qui agit de la sorte.

La fin de l'observation.

"Après s'être élevé... lentement... démarre tout à coup comme une poussière avalée par un aspirateur..." (GEPA).

"S'est élevé... puis par une accélération foudroyante, il a été comme projeté à 12000 mètres..." (GEPA).

"...à une vitesse relativement lente, elle fut tout à coup comme aspirée vers le haut..." (OURANOS).

"Le recul de l'objet s'était effectué assez lentement et il stationnait à présent... subitement, il monta très vite, très franchement à la verticale... Vuillien parlera de 10000 mètres." (LDLN).

Seul LDLN fait état d'un stationnement entre la première phase et la phase de recul foudroyant. Il serait utile de savoir qui a raison pour mieux comprendre.

Cette disparition quasi soudaine ne peut facilement s'expliquer par une observation objective.

-Il ne peut être question d'un coup de vent emportant la nuée. Le témoin insiste trop sur l'immobilité des feuilles, cela le surprend même, à son avis un tel objet devrait provoquer un important déplacement d'air.

-L'évaporation, la concentration de ce nuage pourraient être interprétées comme une fuite rapide.

-Plus probablement s'agit-il d'une illusion optique et psychologique renforçant le mouvement naturel.

Le témoin, en effet, considère l'objet comme proche, flottant au bout de son terrain (il a tendance à sous-évaluer les distances selon M. Tyrode qui a mesuré les repères). Il s'hypnotise, ne voit que lui; pendant ce temps le nuage se transforme, monte, fond. Soudain, le changement de perspective (dû au déplacement de la nuée et éventuellement du témoin), une disposition nouvelle par rapport aux repères du champ, un éclairage différent, rompent le charme et instantanément le témoin reprend contact avec la réalité et voit l'objet là où il est réellement, déjà haut et loin dans le ciel. Ce qu'il interprète comme un recul instantané.

Le nuage peut aussi s'être lentement dissous et c'est un autre déjà loin qui est pris pour lui.

Chacun peut constater, lorsqu'il étudie ou regarde très attentivement quelque chose, que le champ de vision précise est très réduit, l'environnement vu par l'oeil n'est plus considéré par la conscience. Il existe un mécanisme de veille sensible aux changements. S'il y a mouvement dans la zone périphérique (zone de veille) on en prend conscience et on dirige son regard (la zone de netteté) vers cette nouveauté.

Ce système archaïque est indispensable à la survie dans le milieu sauvage. Il avertit de la présence d'un prédateur ou d'une proie... Dès que le mouvement est identifié comme sans danger dans un environnement familier, il est oublié. C'est ainsi qu'on peut se concentrer sur une lecture couché, dans un jardin, au milieu d'herbes agitées par le vent. Le système déclenchera l'alerte si un mouvement nouveau traverse le champ de veille : oiseau, animal, homme.

D'autres messages sensoriels (auditifs, tactiles) et la connaissance de l'environnement modulent ce système. Ainsi vous ne levez pas le nez si vous "savez" qui est la personne bougeant à côté de vous.

Mais si soudain vous constatez qu'il s'agit d'un inconnu, votre réaction peut être brutale, elle-même modulée par d'autres types de messages : attitude sympathique ou agressive du nouveau venu.

Si vous avez "identifié" un chatouillement sur votre main comme dû à une herbe folle et que soudain vous voyez un reptile, votre réaction peut être désordonnée. Le système d'alerte ne vous ayant pas laissé le temps de vous préparer, toutes les forces de défense sont mobilisées en un instant : décharges hormonales, modification de la pression sanguine, du métabolisme, etc. ; conduisant souvent à une attitude inadaptée sinon incohérente.

Là encore, facteurs psychologiques et culturels modulent à l'infini cette réaction. De l'émotif qui a une peur mythique des serpents, s'évanouissant purement et simplement, jusqu'au spécialiste l'attrapant comme il faut et où il faut, toute la gamme est imaginable:

bien plus vaste encore si l'intrus n'est pas identifiable.

Cette digression rappelle quelques notions élémentaires qui méritent d'être présentes en permanence à l'esprit de l'ufologue. Elle permet aussi de se faire une idée plus précise sur l'illusion vécue par le témoin. Littéralement subjugué par l'objet qu'il fixe, il ne "voit" plus l'environnement. Lorsque la nuée s'est suffisamment éloignée ou rapetissée pour ne plus cadrer avec le scénario il la voit soudainement là où elle est.

D'autre part, notre raisonnement fonctionne inconsciemment selon une logique instinctive qui reconstitue les parties manquantes. A tel point parfois qu'on se persuade avoir réellement observé ce qui nous a été caché... ou qui n'a jamais existé.

Pensez à la façon dont nous interprétons une bande dessinée...

Par exemple, comme j'ai pu l'observer : soit deux feux à éclats proches l'un de l'autre mais isolés dans le noir (support invisible), s'ils sont synchrones et déphasés (l'un s'éteint quand l'autre s'allume), la première impression est qu'il ne s'agit que d'une seule lumière qui saute de droite à gauche et inversément. Il faut le raisonnement ou une meilleure observation pour réaliser la réalité.

On peut voir un animal au pied d'un arbre puis soudain sur une branche. Si celui du bas s'est caché une fraction de temps avant qu'un second semblable ne se montre en haut, il y aura des observateurs qui l'auront "vu" grimper. D'autres, si la visibilité est bonne et l'observation attentive, qui seront persuadés qu'il a grimpé à l'arbre par derrière, ou affirmeront qu'il a sauté si vite qu'ils n'ont pas eu le temps de le voir. Dans ces deux derniers cas le témoin exprime son aptitude à vouloir rendre logique la solution de continuité. (Sale temps pour l'enquêteur pas fûté). Seuls les raisonneurs proposeront l'hypothèse des deux animaux. Qui, ici, n'est pas plus prouvable. (Manque de données, cas très fréquent en ufologie). Enfin, si les animaux sont très différents, il y aura compréhension immédiate et s'ils ne le sont qu'un peu, il y aura doute et raisonnement.

Mais s'il s'agit d'objets capables de transformations (réellement ou selon un mythe), on optera instinctivement pour la transformation expliquant le papassage d'un objet A en un objet B. Les illusionnistes procèdent souvent ainsi et nous acceptons qu'ils savent faire "magiquement" se déplacer un foulard d'une boîte à une autre, ou le faire changer "sous nos yeux" de couleur, plutôt qu'en déduire qu'il y en a deux.

Ainsi agissent, hélas, aussi escrocs et charlatans, meilleurs connaisseurs en socio-psychologie que certains ufologues.

Déjà parfaitement efficaces pour nous illusionner avec des objets connus, les mécanismes décrits ci-dessus (parmi d'autres) jouent à plein face au non-identifié. Et dont fut victime M. Vuillien.



L'observation de Doucier n'est plus un classique des soucoupes volantes. Elle demeure un classique de l'ufologie, en ceci qu'elle suit rigoureusement le schéma explicatif mis laborieusement au point au fil des ans et exposé (maladroitement) dans mes livres, puis perfectionné par les nouveaux ufologues et universellement utilisé, sinon reconnu, par eux.

1°) Un environnement lumineux particulier estompant les repères familiers et favorisant l'illusion d'optique.
2°) Un objet non reconnu par son aspect insolite.
3°) Une forme générale évoquant un type mythique connu.
4°) L'acceptation par le témoin de l'hypothèse soucoupe. Disons même qu'il l'accepte presque à son corps défendant, ... il n'en voit pas d'autre.
5°) L'intégration par le témoin des détails, modifications, mouvements (par transposition, le cas échéant) dans le scénario imposé qui suit implacablement sa logique.
6°) L'intégration des sentiments dans la même logique : certitude d'être observé puisque la coupole évoque la semi-transparence des miroirs espions*, la crainte d'être enlevé, celle d'être soufflé ou grillé par les propulseurs de l'engin.
7°) Remarque par le témoin des événements qui ne cadrent pas avec le scénario. Il s'étonne de l'immobilité de l'air qu'une telle masse devrait violemment déplacer puisqu'il est persuadé qu'il existe un système sustentateur énergétique. (On comprend mieux comment

expliquer le flottement quasi-magique si souvent signalé). Il ne comprend pas mieux l'impassibilité totale des arbres -"pas une feuille ne tombe, malgré l'automne"- dont les branches touchent l'objet.

Ceci est très significatif : M. Vuillien ne vit pas un délire pathologique, mais seulement une aventure illusoire; la logique ne perd pas ses droits, il constate ce qui est "normal" pour la pièce qui se joue et s'étonne de ce qui ne l'est pas. Ce qui permet de dire : le témoin est victime de sa propre construction. On comprend l'intérêt pour l'enquêteur d'interroger le témoin sur ce qu'il a trouvé normal et anormal. L'analyste devant ensuite en tirer l'enseignement.

8°) Une phase où la raison commence à perdre ses droits et où tout devient possible, lorsque l'émotion ou la crainte deviennent insupportables. Dans un état que l'on peut qualifier d'auto-hypnose, l'inconscient du témoin prend le relais de la raison. Ceci ne semble pas apparaître dans le cas étudié. Mais il faut continuer les recherches pour les manifestations à haute étrangeté non-canulardesques.

9°) La sortie de la rencontre insolite. Par identification, par disparition de l'illusion, par disparition de l'objet inducteur. Pour M. Vuillien, il semble qu'une modification de l'aspect de l'objet le fait sortir de l'illusion mais pas de la mésinterprétation. Aussi intègre-t-il la modification dans le scénario par une fuite instantanée, soit en prenant conscience de l'altitude et de l'éloignement réel, soit en abandonnant le nuage dissous pour porter son regard sur un autre, plus lointain.

*
* *

Cet exemple montre à l'évidence l'importance de l'enquête. Elle n'est jamais trop complète et des détails même saugrenus doivent être scrupuleusement rapportés. Un maximum de plans, de photos. Dans l'enquête de M. Tyrode figure une photo de l'ensemble de la vallée prise d'un belvédère. On pourrait penser qu'il s'agit d'un détail anecdotique mis là pour "faire joli". Son intérêt est pourtant capital pour l'analyse.

L'existence de plusieurs enquêtes offre à l'analyste des possibilités très importantes par l'étude des convergences comme des divergences. On peut pondérer l'influence des enquêteurs, etc.

On a essayé d'établir des protocoles scientifiques d'enquête. Le travail du GEPAN est assez remarquable sur ce plan. Souvenez-vous de Luçon. L'enquête contenait tous les éléments pour comprendre le cas et contredire les conclusions. J'ignore pourquoi le GEPAN proposait des conclusions à l'encontre de celles qui s'imposaient. Mais s'il souhaitait tester les nouveaux ufologues et la validité de la méthode socio-psychologique; Caudron, Figuet et moi méritions une médaille!

Mais bien avant que ces protocoles savants, officiels ou privés ne soient établis, il existait des enquêteurs de talent. (Le talent n'est pas rationnel, mais il existe). Quelques notations, parfois poétiques de Tyrode sur l'environnement; une ambiance bien décrite, quelques indications sur la personnalité du témoin dans les enquêtes de J.M. Bigorne et les talents diversement exprimés de nombreux bons enquêteurs vous propulsent à la simple lecture au coeur de l'affaire rapportée. Vous voyez littéralement l'objet et le témoin, ressentez la nuit, le froid, l'émotion. Il ne reste plus à l'analyste qu'à opérer la transposition inverse.

L'analyse d'une enquête scientifique procède de la même méthode. Elle risque d'être plus efficace, mais moins agréable.

Depuis quelques temps, les enquêtes savantes ou talentueuses se font rares et les analystes ont le temps de se pencher sur les classiques. L'hypothèse socio-psychologique que je construisis par le raisonnement et l'instinct conduit au succès les réductionnistes. Bien sûr, les nouveaux ufologues travaillent aussi à rendre la méthode plus rigoureuse, mieux définie et les progrès sont déjà grands. Il faut toutefois se souvenir que nous ne sommes pas dans le cadre des sciences exactes. On progresse, certes, depuis mon premier essai, mais il n'y a pas une équation universelle propre à réduire tous les cas. Chacun est particularisé par la nature de l'environnement, l'aspect de l'objet source, la psychologie du témoin, son sentiment à l'instant précis, son état physiologique et une infinité d'autres paramètres.

S'il faut du talent pour faire une bonne enquête, il faut aussi une composante irrationnelle pour faire une bonne analyse : le flair.

Le travail relève plus de la réduction d'énigmes à la manière de Sherlock Holmes que de l'analyse purement scientifique et ceux qui m'ont emboîté le pas ne peuvent me contredire.

Le raisonnement, le souci de l'indice la construction d'hypothèses à vérifier par comparaison avec les éléments disponibles ou par contre-enquête (Figuet), le coup de chance, les patientes vérifications (Barthel et Brucker), l'apprentissage des connaissances impliquées dans le cas (météo, aviation, géographie, astronomie, photo) sont autant de voies indispensables: c'est peut-être pour cela que quelques amateurs ont réduit plus de cas que tous les scientifiques réunis.

Cependant le respect mutuel et la collaboration des empiristes (artistes et instinctifs) et des scientifiques (plus rigoureux) est indispensable. Plus vite cela se fera, plus rapides seront les progrès dans la compréhension du phénomène socio-psychologique en général et ufologique en particulier; plus vite sera nettoyé le fatras ovniaque. Et s'il reste quelque chose : "A nous les petits hommes verts"! □

Michel MONNERIE

* Pour le témoin la coupole évoquait ces lunettes solaires métallisées. Celui qui les porte vous voit, mais vous ne voyez qu'un miroir. On utilise des glaces ainsi faites pour surveiller un magasin, par exemple, sans être vu. Pour que cela fonctionne, il faut que l'observateur soit dans l'ombre et l'observé bien éclairé. Si le cas était réel, M.Vuillien dans l'ombre aurait été invisible et aurait dû voir les ufonautes dans la cabine éclairée.

NE BROYEZ PLUS
DU NOIR
pour faire une rencontre
du 3ème type !
B.P. 9 – 13840 ROGNES
LISEZ loisirs 2000

ADDITIF

● A première vue, l'explication de Michel MONNERIE, invoquant une suite de nuages lenticulaires à l'origine de la mésinterprétation de M. VUILLIEN, peut sembler sujette à caution : une telle succession de nuages peut-elle se former et prendre l'aspect décrit par M.MONNERIE ?

J'ai retrouvé dans mes archives un document photographique susceptible d'apporter une réponse à cette question. Ce document, qui fait la "une" de ce numéro d'OVNI-présence, émane du Centre Suisse de Documentation sur les OVNI (CSD), une association ufologique aujourd'hui disparue et qui avait son siège à Lausanne. Nous publions en annexe le rapport d'observation du photographe ainsi que l'avis du Centre météo de l'aéroport de Cointrin qui avait été consulté par Ariel de MERCURIO (alors responsable du CSD).

Notons pour terminer que ce document, tout à fait conforme au dogme soucoupiste, n'a jamais été publié jusqu'à ce jour (1). En d'autres lieux, les ufologues qui auraient obtenu un tel document ne se seraient certainement pas privés d'en faire une exploitation ufologique optimale (dont je vous laisse entrevoir la teneur). □

Yves BOSSON

(1) Ce que l'on ne peut reprocher aux ufologues de l'époque : eux-mêmes n'éditaient aucune revue et ce n'est pas le contexte ufologique de l'époque qui pouvait leur permettre d'entrevoir une publication à l'étranger.

inforespace
Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48

ANNEXE

Le vendredi 28 décembre 1973, je quittai Lausanne à destination du Mont Pèlerin, situé au-dessus de Vevey, hauteur 1 mètres, dans le but de tenter d'observer la comète Kohoutek 1973 F. J'étais accompagné de ma femme, ma soeur et ma mère.

Arrivé sur place, dans un endroit éloigné des sources lumineuses pouvant gêner mes observations, je m'installai à flanc de montagne et procédai au réglage de mon appareil de photo, muni de son téléobjectif et posé sur trépied. Je le pointai direction S-S-O.

Il était 17H20, nous venions d'assister à un magnifique coucher de soleil et regardions dans cette direction, lorsque soudain apparut en plein ciel une forme noire allongée, renflée à son extrémité et en son centre.

Je tiens à préciser que les conditions d'observation dans la direction indiquée plus haut étaient bonnes, vent faible soufflant d'Est en Ouest, ciel en partie dégagé, des bancs de nuages masquant le zénith, température environ +5° C. (voir photo 1)

Cet "objet" se trouvait à une hauteur relativement basse par rapport à notre point d'observation, puisque mon appareil était incliné de 15° environ sur l'horizontale et qu'il se trouvait à la verticale de la mer de brouillard recouvrant le Lac Léman, soit environ 12 Km.

Observé à la jumelle 40 x 50, il ne présentait guère plus de particularités que dans l'objectif de mon appareil, si ce n'est une opacité totale des parties renflées. (voir photo 2)

Au bout de quelques minutes son volume apparent a semblé s'aggrandir, comme s'il se gonflait ou se rapprochait. (voir photo 3)

C'est alors qu'est spontanément apparu un second "objet", planant un peu au-dessus du premier. Dans les premières minutes, il m'a semblé apercevoir comme un câble qui reliait ces deux objets, mais celui-ci n'a plus été visible par la suite. (voir photo 4)

Il n'y avait toujours aucun mouvement de la part de ces "objets", aucune lumière, aucun bruit. On aurait dit deux ballons flottant dans l'air. (Ceci est d'ailleurs à écarter étant donné 1) la forme allongée 2) l'absence de déplacement alors que le vent soufflait légèrement)

Puis rapidement, en quelque cinq minutes, ces deux objets se sont allongés en grossissant, devenant presque gazeux en fin d'observation. Je distinguai encore à ce moment un troisième point beaucoup plus petit flottant au-dessous des deux premiers objets (voir photo 5 et 6)

La nuit devenant noire et rendant difficile l'observation, et ne remarquant plus de changements dans la forme de ces objets, nous avons fini par plier le matériel et à rentrer chez nous, un peu émotionnés tout de même.

Ballon, nuage, hallucination, OVNI, qui peut répondre ?

Lausanne, le 11 février 1974

[signature]

Date et heure : vendredi 28 décembre 1973, de 17H20 à 18H30
Matériel utilisé : appareil réflex 24/36 TOPCON UNI
objectif TELE 270 mm f:4
pellicule : ILFORD HP 4, 27 Din
photos au 1/30' seconde, ouverture 5,6

Institut Suisse de Météorologie

Centre Météorologique de
l'Aéroport de Genève-Cointrin

Tél.

1215 Genève-Cointrin, le 4 avril 74.

Monsieur A. de KERJURIO
Centre Suisse de Documentation sur les OVNI
Case postale 783
LAUSANNE. 1002

Monsieur,

Votre lettre du 25 mars nous est bien parvenue et nous avons examiné le rapport d'observation et les deux photographies jointes, documents que nous vous retournons.

Il est clair que ce qui apparaît sur les photos ne sont pas des objets solides à formes bien déterminées, mais des nuages d'ondes, du type dit "lenticulaire". Leur forme est à vrai dire assez bizarre, mais ces nuages, dus à un écoulement turbulent du vent en altitude, peuvent prendre des apparences très variées, tant dans leur forme que dans leur dimension. Ceux-ci gardent cependant la caractéristique générale de ces formations: ils sont alignés et à peu de chose près équidistants, ce qui signifie un écoulement sinusoïdal du vent, le nuage se formant dans les zones d'ascendance, tandis que l'air est clair dans les zones de descendance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

CENTRE MÉTÉOROLOGIQUE
(Genève-Aéroport)
p.o. le chef:

[signature]

LA CHRONIQUE DES OVI

les martiens au courant

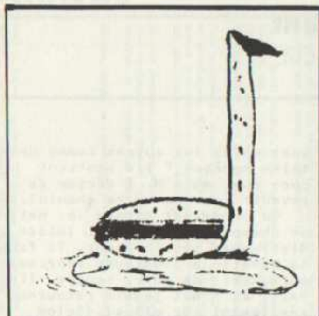
FOUDRE GLOBULAIRE EN ARIEGE

● La revue Lumières dans la nuit (n° 211-212, janvier-février 1982, pp. 34-40) a consacré un très long article et sa première page de couverture à l'observation d'un OVNI à Labatut (Ariège), le jeudi 16 octobre 1980, vers 23h30 (cf carte Michelin 82, pli 18).

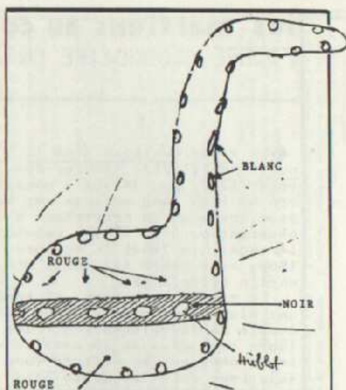
Le ciel est couvert, il tombe une pluie fine et très drue. Un couple de fonctionnaires - les X - (âgés tous deux de 25 ans) rentrent chez eux en voiture (une 4L). Leur chien se sauve lors de leur arrivée et comme il fait mauvais (nuit noire, pluie battante), ils décident de partir en 4L à sa recherche. Ayant parcouru 200 à 300 mètres, M. X voit tout à coup une "lune" descendre sur sa gauche. Arrivés à un tournant, ils voient alors, derrière une vieille ferme sur leur gauche, une lumière rouge orangée très vive. Ils pensent alors que la ferme brûle. Arrivée à la hauteur d'un deuxième tournant, Mme X freine violemment : derrière la ferme se trouve "un énorme engin qui illumine d'une couleur vive autour de lui". Selon elle, "c'était une chose énorme, de 20 mètres ou plus, l'engin avait une grande antenne très haute et il y avait des lumières qui montaient et qui descendaient comme un ascenseur. Au milieu, il y avait une bande noire et il semblait être sur un coussin d'air." Toujours selon Mme X, la chose était d'un rouge de braise (comme lorsqu'elles sont encore très actives), d'un rouge vif. Le couple s'arrête et selon M. X qui descend, "rien, pas un bruit, il était là, énorme, long comme deux autobus, ça avait une longue queue qui montait. Il y avait des hublots qui étaient au milieu dans une partie sombre. Il y avait des sortes de lampes de lumières blanches sur tout le tour de l'engin, qui s'allumaient les unes après les autres comme certains manèges." Ils rentrent chez eux, mais M. X décide de revenir (par un autre chemin).

La chose est encore là, mais un champ de maïs ne lui laisse distinguer que la lueur. Il fait la navette à plusieurs reprises puis, pris de peur, rentre. (En fait, il n'est jamais retourné réellement sur place). Selon lui, cela devait avoir 15 mètres de long et 20 à 25 mètres de haut. La queue/antenne devait avoir 15 mètres de haut, la partie globulaire 7 mètres de haut et 15 mètres de long. La chose était rouge vif, "avec une bande noire au milieu (de la partie globulaire) où on voyait quatre hublots". En début d'observation, il a donc vu "un rond blanc ("lune") qui descendait vers la terre. C'était blanc comme la lune et de la même grosseur, j'ai pensé que c'était elle, il pleuvait, c'était impossible que ce soit elle." Selon M. X (qui ne conduisait pas), il n'y a eu aucun effet sur les phares et le moteur de la voiture, ni sur la montre d'un des témoins. Le couple est resté à observer durant dix minutes et le mari a observé une seconde fois le phénomène durant 15 à 20 minutes. Il déclare encore : "ce n'était pas un truc normal. Mais je me demande comment ILS font pour VIVRE DEDANS. La lumière qui passait des hublots était comme du feu." Selon lui, c'était habité : "il faut bien le conduire ce truc, et même être nombreux!".

Enfin, une personne du village de Gaillac Toulza (proche de Labatut) a aussi vu la chose mais a refusé de déposer. Notons encore que M. X ne se souvient pas d'avoir pu observer la queue/antenne de la chose de derrière le champ de maïs. Or depuis ce second point d'obser-



Dessins de Mme X (gauche) et M. X. Illustrations LDLN publiées avec l'aimable autorisation de M. R. Veillith. □



vation, M. X aurait pu voir ladite antenne AU MOINS EN PARTIE. Enfin, la chose se trouvait placée au bord de la route, SOUS UN FIL ELECTRIQUE (poteaux EDF).

On reste confondu devant les réactions des enquêteurs et des responsables de LDLN. Il est en effet manifeste que ce cas n'est autre qu'une remarquable observation de FOUDRE GLOBULAIRE. Les preuves abondent :

a) le rond blanc s'allonge, prend en descendant une forme cylindrique (antenne) et vire au rouge comme une foudre globulaire;

b) M. X ne peut voir la queue/antenne CAR ELLE A DISPARU: la tension superficielle a résorbé l'antenne, et la foudre a dû reprendre un aspect globulaire (d'où la lueur toujours présente et l'antenne invisible!);

c) les lumières en forme de lampes sur la chose sont des ouvertures laissant apercevoir la couleur interne de la foudre (LA COULEUR BLANCHE DENOTANT UNE TEMPERATURE PLUS GRANDE); ces lumières changent de position au gré des phénomènes de tension superficielle et de refroidissement du phénomène (la foudre globulaire diminue de taille avec le temps);

d) la proximité des poteaux EDF : une décharge a pu se produire lors de l'orage.

Il est intéressant pour un psychologue de remarquer les interprétations hâtives ("ILS", etc). Il est inutile d'insister à ce sujet... Ce serait vraiment des ... martiens au courant! Il convient justement de...décharger ces martiens de tout soupçon. C'est le cas de dire que l'attention (électrique) était à son comble!

Dans le but de convaincre, il est bon pour finir de donner quelques précisions sur la foudre globulaire.

Etant intéressé depuis plus de quinze ans par les phénomènes de foudre globulaire, ayant été en rapport épistolaire avec l'illustre scientifique américain James Dale Barry (auteur du livre "Ball lightning and bead lightning, extreme forms of atmospheric electricity" publié en 1980 par Plenum aux USA), je pense en effet qu'il est bon ici d'insister sur le mécanisme de transformation de l'éclair fulgurant linéaire en éclair sphérique.

La transformation d'un éclair fulgurant descendant en éclair sphérique s'est accomplie devant C. Jolivet en 1871, au pied du Koenigsberg, et plus tard, sous les yeux de Jean Koechlin, en 1924. Quant à la transformation d'une foudre linéaire ascendante en une foudre sphérique, le 7 août 1741, vers 22h20 à Leyde, elle a été, de la

part de Musschenbroeck, l'objet d'un récit d'une admirable précision. L'agent de transformation qui permet de passer de l'éclair fulgurant plus ou moins sinueux à l'éclair sphérique est la tension superficielle de la matière fulminante, laquelle agit en rétractant la surface extérieure de ce corps endothermique élastique, le refroidissement étant d'autant plus lent, toutes choses égales, que la quantité de matière fulminante est plus grande (cas de la foudre homicide d'Amiens). Avec un éclair fulgurant cylindrique de rayon r, la surface 2/r de l'unité de volume est énorme (1) car r est très petit et la différence entre la température superficielle de la matière fulminante et l'air dépasse 2000°C; le refroidissement est alors instantané, la durée du reste d'éclair étant de l'ordre du centième de seconde. Quand les orages sont d'une grande intensité, il fait très chaud et les nuages sont très bas. Un éclair vertical entre le nuage orageux et la terre est alors très court et de section relativement grande. La matière fulminante se refroidit en raccourcissant sa longueur et en augmentant sa section. Le refroidissement, rapide à l'origine, diminue très vite et devient minimum avec la surface minima sphérique de l'éclair devenue des centaines de fois plus petite. Son refroidissement dure, toutes choses égales, des centaines de fois plus et devient de l'ordre de quelques secondes.

En ce qui concerne les grandeurs extrêmes des foudres globulaires, dont la fréquence est sensiblement nulle, on a, de source française, des récits relatifs à des foudres de la dimension d'un pois ou d'une grosse goutte d'eau. Les foudres les plus énormes, photographiées directement par le professeur J.C. Jensen de Lincoln dans le Nebraska (USA) correspondent à des diamètres DE L'ORDRE DE DOUZE A TREIZE METRES. Les plus grosses sphères observées en Europe ne dépassent pas le diamètre de CINQ A SIX METRES.

Il convient aussi de noter que la date d'observation de notre cas (octobre) et l'heure (23h30) ne sont pas très favorables à l'apparition d'une telle foudre (la chaleur favorisant ce phénomène). Toutefois, la fréquence d'apparition d'une foudre globulaire est plus forte en fin de journée qu'en début de journée (circonstance favorable).

Reste le problème des "hublots" et "lampes blanches". Ils s'expliquent par des mouvements de convection interne et des déchirures de la couche superficielle (causées par la tension superficielle). On a d'ailleurs pu observer des foudres de toutes couleurs(2): verte avec des zones rouges et jaunes; orangée avec des taches rouges; rouge et blanche; jaune et blanche; bleue et blanche. Pour terminer, l'anneau sombre entourant la foudre pourrait constituer un anneau de matière à température moins élevée, causé par une rotation de ladite foudre sur elle-même. Rappelons d'ailleurs que les foudres globulaires peuvent tourner très rapidement sur elles-mêmes, comme des toupies, autour d'un axe vertical ou sensiblement vertical.

En conclusion, c'était dans notre cas un... éclair extra ! et les martiens brillaient par leur absence!!□

Jean BASTIDE

(1) La surface de l'unité de volume s'obtient, dans le cas d'un cylindre, par la formule connue:

$$\frac{\text{surface}}{\text{volume}} = \frac{2\pi r h}{\pi r^2 h} = \frac{2}{r}$$

dans le cas de la sphère, on a :

$$\frac{4\pi r^2}{4/3\pi r^3} = \frac{3}{r}$$

(2) En Auvergne, on connait l'éclair blanc et l'éclair rouge. En parler bas-auvergnat, on dit qu'"un éclair blanc, c'est signe de chaleur" ("niluchada blan tso kouin chin deu tsarlu"), tandis qu'"un éclair rouge, c'est signe de pluie" ("niluchada roudzo koui chin dégo").

cash - landrum : apocalypse now !?

Bien étrange affaire en vérité que celle de Cash-Landrum. Les observations quelque peu élaborées, sur lesquelles un certain nombre d'informations peuvent être collectées, ressemblent à des mots croisés pour lesquels l'on pourrait employer indifféremment plusieurs définitions et qui garderaient malgé tout un aspect général cohérent.

Certes, l'hypothèse d'un engin extra-terrestre est bien tentante. Car tout y est : observation faite par plusieurs témoins, effets physiques, enquête apparemment solide, etc. Je ne vais pas ici remettre en question l'intégrité des enquêteurs ou la qualité de leur travail et n'ai aucunement la prétention de proposer une contre-enquête. Il me paraît cependant utile de faire un certain nombre de remarques sur cette affaire.

Imaginons un instant les trois témoins faisant route vers Dayton, un 29 décembre à 21h, donc en pleine obscurité, sur une route déserte. Soudain, ils aperçoivent une forte lumière et la peur s'installe. Les hélicoptères, en nombre important, approchent tous feux allumés et illuminent entre autre un panneau de signalisation se trouvant un peu plus loin sur la route, et que les témoins n'avaient pas remarqué (voir photos). Ce panneau catadioptrique, dont l'illumination par intermittence est provoquée par le ballottement typique des hélicoptères, focalise les craintes des témoins, dont l'esprit, conditionné par la peur, ne cherche plus à comprendre. Ils parleront de flammes, de déplacement, d'une forte chaleur, etc. Mais...la chaleur ? Les effets physiques ? Certes, il n'est pas question d'en douter. Mais alors...

Betty (51 ans) et Vickie (57 ans) étaient dans une période que les médecins appellent "l'âge critique", période qui généralement précède et/ou suit la ménopause de quelques mois, voire de quelques années. Ces deux adultes étaient donc fragilisés par un état de santé, normal pour leur âge, mais néanmoins en-dessous de la moyenne, dans un état d'hyper-sensibilité émotionnelle et particulièrement exposés aux bouffées de chaleur notamment.

Si nous admettons que cette observation a provoqué chez les témoins de fortes émotions et un état d'angoisse, on peut dès lors envisager un éventail d'effets physiques inhérents à ces états d'âme. En effet, les émotions et les angoisses sont des états médicalement proches qui appellent une réponse physique à une agression psychique (montée du taux d'adrénaline) en inondant le corps d'une énergie chaotique, donc non contrôlable. Les effets peuvent être nombreux, comme en témoigne cette liste non-exhaustive.:

* Irrégularité du rythme respiratoire.
* Accélération ou ralentissement du pouls.
* Sensation d'étouffement et de resserrement de la cage thoracique.
* Transpiration, palpitations cardiaques.
* Alternance de rougeurs et de pâleurs, impression de chaud et de froid.
* Augmentation ou diminution de la salivation.
* Nausées ou vomissements.
* Dilatation des pupilles.
* Spasmes de l'estomac avec constipation ou diarrhée.
* Tremblements des membres et de la tête.
* Larmoiement.
* Claquement des dents et frissons généralisés, etc.



L'enquête sur les lieux de l'observation (route Huffman - New Caney FM 1485). □

On voit donc bien que ces états ont leur panoplie d'effets physiques connus par les médecins, et qui ressemblent par certains côtés à la panique et à l'hystérie. Mais c'est l'examen même de la liste d'effets ressentis par les témoins qui nous éclaire le mieux. La photophtalmie,par exemple,semble avoir eu des effets dégressifs chez les témoins, ceci en fonction de la durée du temps d'observation. Le petit Colby est celui qui a le moins souffert, mais aussi celui qui a le moins regardé. Il est dit que Vickie perdit beaucoup de son acuité visuelle. Or, à n'en pas douter, l'observation d'une source lumineuse puissante, outre l'hémorragie occulaire qu'elle peut occasionner, peut, par exemple, précipiter l'évolution d'une cataracte (jusque là latente), provoquant une baisse considérable de l'acuité visuelle (cette maladie étant extrêmement fréquente vers 60 ans). Il est aussi possible que certains effets n'aient aucun rapport avec l'observation et ne doivent leur mention qu'au désir (inconscient) des enquêteurs de vouloir en rajouter pour crédibiliser l'affaire (autre variante de "le témoin nous paraît sincère , sobre et incapable d'inventer une telle affaire"). En effet, comment peut-on s'étonner de l'augmentation de caries dentaires chez un enfant de sept ans ?



Conception artistique due à Kathy Schuessler de l'objet évoluant parmi les hélicoptères. Remarquez la ressemblance entre la description de l'objet faite par les témoins et le panneau de signalisation ! □

De plus, les rayonnements électromagnétiques ont des particularités qu'on ne saurait sous-estimer. Si nous nous en remettons à l'histoire telle qu'elle nous est rapportée par les enquêteurs, il apparaît que les témoins auraient reçu une dose somme toute assez faible. Dans ce cas, les effets auraient dû être ressentis plusieurs jours après; or il n'en est rien. Les enfants étant plus vulnérables, Colby aurait plus souffert que les adultes, ce qui n'est pas le cas. Enfin, la voiture aurait gardé une trace de cette irradiation mais les enquêteurs ne précisent pas ce dernier point.

Bien sûr, on peut se poser de nombreuses questions : quel fut le résultat des premières prises de sang, y eut-il un taux anormal d'adrénaline, la voiture fut-elle expertisée, etc ? Mais au-delà, il faut bien constater qu'un certain nombre d'inexactitudes par omission ne laissent rien présager de bon.

La mémoire, nous l'avons vu plusieurs fois dans ces colonnes, ne restitue pas la perception aussi fidèlement que l'on pourrait l'espérer, et, l'infinie possibilité de mésinterprétations aidant, on se trompe tous un jour ou l'autre.

De plus, les rayonnements électromagnétiques ont des particularités qu'on ne saurait sous-estimer. Si nous nous en remettons à l'histoire telle qu'elle nous est rapportée par les enquêteurs, il apparaît que les témoins auraient reçu une dose somme toute assez faible. Dans ce cas, les effets auraient dû être ressentis plusieurs jours après; or il n'en est rien. Les enfants étant plus vulnérables, Colby aurait plus souffert que les adultes, ce qui n'est pas le cas. Enfin , la voiture aurait gardé une trace de cette irradiation mais les enquêteurs ne précisent pas ce dernier point.

Bien sûr, on peut se poser de nombreuses questions : quel fut le résultat des premières prises de sang, y eut-il un taux anormal d'adrénaline, la voiture fut-elle expertisée, etc ? Mais au-delà, il faut bien constater qu'un certain nombre d'inexactitudes par omission ne laisse rien présager de bon.

La mémoire, nous l'avons vu plusieurs fois dans ces colonnes, ne restitue pas la perception aussi fidèlement que l'on pourrait l'espérer, et, l'infinie possibilité de mésinterprétations aidant, on se trompe tous un jour ou l'autre.

Mais entre la mémoire et sa restitution, il existe un autre paramètre que nous n'avons pas le droit de négliger : le cerveau et plus précisément l'inconscient, qui stocke et adapte les informations brutes en fonction d'un certain nombre de référentiels qui seront d'autant plus importants (en nombre) et affinés que le témoin aura de culture générale.

Un vrai dédale donc que l'enquêteur devra suivre en ne négligeant aucun détail. Ce sera à lui qu'incombera alors la responsabilité de l'évaluation précise de la crédibilité d'un cas. Il ne le sait pas toujours.□

Perry PETRAKIS

UFO News-flash est un magazine (promotionné par le Centro Ufologico Nazionale) qui publie en traduction anglaise les principaux articles de presse italiens. Trad. AESV.

une croyance peut en cacher une autre

●S'il est vrai que notre religion traverse une crise, confondre toutefois quelques pèlerins en procession avec des envahisseurs et prendre leurs bougies pour des OVNI, c'est vraiment trop !

Un tel fait s'est pourtant bien déroulé près de Gênes. La nuit dernière, de nombreuses personnes affirmèrent avoir vu un OVNI dans le ciel de Rivarolo. L'OVNI, après quelques mouvements, atterrit sur la crête du Mont Scarpino.

Tous les habitants des villages de Teglia et Begato quittèrent leur téléviseur pour se précipiter à leurs fenêtres ou sur la route, espérant faire une rencontre rapprochée. Un témoin voulu voir l'OVNI de plus près, mais de l'OVNI, il ne trouva aucune trace.

Que s'est-il passé ? Le prêtre de paroisse de Murta, Don Pietro Parodi, expliqua toute l'histoire. La soucoupe volante, ou les "soucoupes" que quelqu'un prétendit avoir vu, n'étaient que des bougies que quelques fidèles avaient allumées sur le Mont Teiolo pour célébrer le cinquantième anniversaire de la construction de la chapelle dédiée à la Vierge de Lourdes.

Après le service de l'après-midi, quelques fidèles placèrent autour et sur la chapelle quelques bougies qui furent à l'origine de la mésinterprétation.

Quelques journaux affirmèrent que le prêtre paroissial Don Pietro Parodi parla d'OVNI, mais je suis sûr qu'il n'y eut que des fidèles avec des bougies et en aucun cas des OVNI ou des extra-terrestres.□

Source : Le Notte (Milano), 14 septembre 1983. Paru dans UFO-News-flash n° 9, février 1984. Adresse : Massimo Greco, P.O. Box 29, I - 25121 Brescia.

ovni
absence



Abonnement-poste
Imprimé à taxe réduite
CH - 2001 NEUCHATEL
J.A. – P.P.

application d'un programme de recherches sur la caractérisation des traumatismes végétaux à l'étude des dismétabolismes consécutifs à un phénomène d'origine inconnue

L'analyse des traumatismes biochimiques chez les Insectes et chez les Végétaux constitue l'un des objectifs généraux du Laboratoire de Biochimie, situé dans le Centre de Recherches d'Avignon, et rattaché, sur le plan national, au Département de "Phytopharmacie et Ecotoxicologie" de l'INRA (Institut National de Recherches Agronomiques).

L'utilisation massive d'agents chimiques dans l'agriculture moderne entraîne inévitablement des accidents de plus en plus nombreux, généralement classés dans la catégorie des "effets non intentionnels".

Il en est ainsi de l'action de pesticides sur la faune "utile" (Abeille et autres pollinisateurs, auxiliaires parasites et prédateurs de ravageurs, gibiers, animaux domestiques, espèces protégées) ou d'herbicides sur des plantes cultivées, et de façon plus générale sur l'Environnement. D'autres cas moins évidents peuvent aussi se présenter, par exemple l'effet secondaire négatif d'un fongicide ou d'un insecticide sur la plante-hôte qu'il est supposé protéger de l'infection par un champignon ou de l'attaque par un insecte parasite. Les nombreux procès en cours entre les organisations d'agriculteurs et les firmes phytosanitaires témoignent également de la nécessité de développer des recherches de type "éco-toxicologique" en vue de l'étude objective de ces problèmes, en premier lieu au titre de la connaissance scientifique, mais également aux fins d'expertises.

"L'événement de Trans-en-Provence" en illustre un exemple tout à fait particulier, puisqu'il s'applique précisément au cas le plus difficile : celui de l'analyse de traumatismes consécutifs à un événement de nature non identifiée.

Un phénomène aérospatial d'origine inconnue, observé le 8-01-81 dans une commune du Var, a fait l'objet d'une série d'enquêtes de la part de la Gendarmerie Nationale (P.V. n° 28 du 9-01-81) et du Centre National d'Etudes Spatiales (GEPAN). La question ayant été posée, de savoir si ce phénomène pouvait avoir entraîné des conséquences sur les Etres vivants, le GEPAN a demandé au Laboratoire de Biochimie s'il serait possible d'y apporter une réponse scientifique objective.

En pareil cas, les Végétaux sont parmi les organismes les plus favorables à l'étude, en raison de leur localisation écologique fixe, et un protocole général d'analyse a donc été adapté aux conditions imposées par les circonstances, c'est-à-dire hors de tout contrôle préalable des conditions environnementales.

La rigueur de la démarche scientifique exigeait en premier lieu que la signification des résultats soit établie par des analyses statistiques appropriées. Il était ensuite nécessaire de situer les informations biochimiques ainsi obtenues, par rapport à un ensemble d'inter-relations fonctionnel-

les, caractéristiques de l'état normal d'équilibre métabolique de la cellule, afin de distinguer les états traumatiques sur la base de critères mathématiques. Enfin, des hypothèses sur l'origine des symptômes ainsi constatés, peuvent être formulées au terme d'une comparaison avec les effets biochimiques provoqués expérimentalement par des causes bien définies.

La méthode consiste, d'une manière générale, à prélever une série d'échantillons de plantes d'une même espèce, le long d'un axe topographique passant par l'épicentre (constaté ou supposé) du phénomène. Les prélèvements doivent pouvoir être répartis d'un point situé aussi près que possible de l'épicentre jusqu'à des distances de plus en plus éloignées, mais toujours sur le même biotope. Le choix du matériel est donc déterminé par les possibilités écologiques offertes sur le site. Dans le cas présent, l'espèce la plus favorable était une luzerne sauvage : <u>Medicago</u> <u>minima</u>.

Les analyses biochimiques ont porté sur l'équipement pigmentaire photosynthétique (7 à 12 composants), les lipides généraux (11 composants), les glucides (18 composants), les amino-acides libres (19 composants) et les phosphatases alcalino-neutres. Le premier échantillonnage effectué aussitôt après l'événement (J+1) se composait d'un prélèvement sous une trace visible (d = 1,5 m de l'épicentre) et d'un témoin à d = 20 m. Le deuxième (J+40) se composait de cinq prélèvements correspondant aux distances : d = 0; 1,5m; 2,1m; 3,5m; 10m. Enfin, une troisième série de prélèvements a été effectuée en 1983, soit exactement deux ans plus tard, le long du même axe et à des distances : d = 0,5m; 3,85m; 6m; 8,8m; 15,4m (imposées par la localisation des stations végétales).

L'étude scientifique du problème se décompose en cinq étapes. I - ANALYSE DES COMPOSANTS BIOCHIMIQUES DANS LES ÉCHANTILLONS DE 1981. Les résultats ont fait apparaître des différences qualitatives et quantitatives entre la composition des plants les plus rapprochés de l'épicentre et celles des plus éloignés. Dans la première série de prélèvements, les concentrations des chlorophylles et caroténoïdes étaient abaissées de 30% en moyenne, le glucose de 25% et le fructose de 60%; inversément, les acides aminés étaient globalement augmentés de 47% et le saccharose de 39%. Dans la deuxième série, les échantillons situés à l'épicentre sont fortement apauvris en chlorophylle A (-72%) et en caroténoïdes (-52%) mais beaucoup moins en chlorophylle B (-30%). Les amino-acides sont globalement diminués (-21%) ainsi que le fructose et le saccharose, tandis que le glucose subit une forte augmentation (+158%). Les phosphatases alcalines montrent une augmentation de la vitesse maximale et une diminution (d'un même facteur) de la constante de dissociation.

Dans les deux séries, certains composants lipidiques caractéristiques de l'état de sénescence se trouvent accumulés dans les jeunes feuilles des plants les plus rapprochés de l'épicentre où apparaissent également des fractions glucidiques de faible masse molaire pratiquement absentes des échantillons les plus éloignés. Parmi les amino-acides, l'un des composants (non identifié) est absent des échantillons situés à l'épicentre où il est remplacé par une forme de polarité légèrement inférieure, elle-même absente des échantillons les plus éloignés.

En outre, il a été possible dans de nombreux cas de mettre en évidence une atténuation progressive des effets observés, en fonction de l'éloignement croissant de l'épicentre.

II - ANALYSE DES ÉCHANTILLONS DE CONTRÔLE EN 1983. L'analyse des pigments photosynthétiques, glucides, amino-acides et phosphatases a été répétée dans le but d'établir, sur le même site, à titre de référence, les limites et le sens de variabilité naturelle. Les résultats ont montré que les effets observés en 1981 avaient disparu dans presque tous les cas, mais se maintenaient en ce qui concerne la vitesse maximale des phosphatases ainsi que les concentrations en certains composants.

en particulier la proline.

Une analyse comparée du pH du sol autour des racines de chaque échantillon n'a fait apparaître aucune différence.

III - ANALYSE STATISTIQUE COMPARÉE DES RÉSULTATS DE 1981 ET 1983. L'analyse statistique des résultats s'est déroulée en trois phases successives.

La première a eu pour objet de déterminer la probabilité de signification des différences entre la variance établie en 1981 et celle observée en 1983, le long de l'axe écologique, pour chaque paramètre biochimique analysé. L'augmentation de variabilité associée à l'événement est hautement significative pour les chlorophylles et la lutéine, pour les triholosides, le glucose, la fraction correspondant au xylose, et pour d'autres fractions de type désoxy-hexoses ou didésoxy-hexoses. Parmi les acides aminés, la signification la plus élevée est observée dans le cas de la thréonine et de l'alanine puis à un degré moindre ($P<0.2$) pour la sérine et le tryptophane. Toutefois, l'action du "traitement" peut aussi s'exprimer sans changement de la variabilité par une disposition particulière des points expérimentaux, selon un ordre déterminé, non attribuable au hasard : certaines de ces dispositions peuvent être caractérisées par les analyses de corrélation et regression.

La seconde phase concerne la probabilité de signification des corrélations entre la concentration de chacun des paramètres biochimiques et les distances depuis l'épicentre, en comparant les résultats de 1981 à ceux de 1983. Des corrélations positives hautement significatives ont été établies par le β carotène, la chlorophylle A et la lutéine qui décroissent vers l'épicentre. Le coefficient positif obtenu avec le fructose n'est pas significativement distinct de celui mesuré dans la série de contrôle. La corrélation négative, mesurée pour le glucose, est hautement significative après transformation des données en coordonnées semi inversées. Chez les amino-acides, les corrélations les plus significatives sont obtenues pour la proline, l'isoleucine, la leucine, le groupe (acide glutamique+ glutamine), l'alanine, et à un moindre degré la lysine. Toutefois, les cas de la proline et de la lysine sont statistiquement identiques dans les séries de 1981 et les contrôles de 1983.

La troisième étape a permis de comparer entre elles les pentes de régression correspondant aux relations établies en 1981 et 1983, et à les comparer, enfin, à une pente théorique (hypothétiquement fortuite) calculée en supposant que l'intervalle de confiance de la moyenne de chaque paramètre biochimique s'exprime de manière opposée et maximale aux points extrêmes de l'axe écologique sur lequel se situent les échantillons.

La signification des différences liées au phénomène observé est ainsi confirmée pour le β carotène, la chlorophylle A et la lutéine, pour le glucose et pour un désoxy-pentose, de même que pour la proline, l'acide glutamique, la valine, l'isoleucine, ainsi que la leucine après transformation en coordonnées semi-inversées.

Dans les cas où la variabilité ne s'exprime pas sous forme de corrélation, certaines relations entre concentrations et distances montrent seulement un point accidentellement éloigné de la moyenne (donc non reliable au phénomène étudié), tandis que d'autres évoquent l'allure des relations doses/effets caractéristiques de l'action d'effecteurs allostériques (et peuvent donc lui être rattaché). C'est le cas des triholosides, du groupe xylose, et même du saccharose. Nous avons pu établir, entre ces trois cas, une triple corrélation hautement significative, ce qui éloigne l'hypothèse d'un phénomène fortuit. Des observations de même type ont été effectuées chez les amino-acides, où une relation hautement significative s'établit entre la thréonine et la sérine au cours de leurs variations. Dans le cas de la proline, de l'isoleucine, de la lysine et du tryptophane, une analogie persiste entre les résultats

de 1981 et ceux de 1983 lesquels, à leur tour ne peuvent être totalement expliqués par une corrélation "fortuite": ceci suggère, comme pour les phosphatases, soit la pré-existence, soit la rémanence d'un effecteur commun dont les manifestations s'exprimeraient de manière écologiquement superposable à celles du phénomène étudié.

IV - ANALYSE PHYSIOLOGIQUE DES RÉSULTATS. *Des inter-relations entre composants biochimiques ont été établies expérimentalement sur des végétaux cultivés aseptiquement sur milieu synthétique, dans des conditions de température et d'éclairement contrôlées. Ces relations fonctionnelles sont caractéristiques de l'état d'équilibre métabolique de la cellule. Nous avons pu retrouver, dans les échantillons de contrôle de 1983, des relations très semblables (en dépit des conditions expérimentales non contrôlées) entre les chlorophylles, les caroténoïdes, les amino-acides et les glucides. Des corrélations positives rattachent les chlorophylles aux caroténoïdes et au glucose, tandis que des corrélations négatives sont établies entre les amino-acides et les chlorophylles ou les caroténoïdes.*

Dans les échantillons de 1981, reliés à l'événement étudié, les relations normales entre amino-acides et chlorophylles ou caroténoïdes et entre chlorophylles et glucose sont encore respectées aussitôt après l'événement (J+1), mais les points sont situés au delà des zones "normales", leur localisation étant compatible avec l'extrapolation des courbes "témoins": il s'agit donc d'un choc initial ayant repoussé les paramètres biochimiques vers des positions extrêmes mais toujours dans les limites de validité des lois établies. Par contre, dans les échantillons (J+40), les relations ci-dessus ne sont plus respectées et sont même <u>*inversées*</u>*. Ceci traduit, au niveau des équilibres biochimiques cellulaires une importante désorganisation. Ces perturbations sont d'autant moins accentuées que les échantillons sont plus éloignés de l'épicentre du phénomène.*

V - COMPARAISON AVEC DES TRAUMATISMES BIOCHIMIQUES D'ORIGINES DÉTERMINÉES. *Nous avons comparé les résultats ainsi obtenus avec les effets provoqués, au niveau des mêmes composants biochimiques et de leurs interactions, par des causes définies. Celles-ci peuvent être de nature physique ou chimique, et en l'état actuel, nous avons pu disposer des éléments de comparaisons suivants : action des radiations ionisantes; action de l'éclairement : phénomènes d'étiolement en lumière atténuée ou à l'obscurité totale, et phases de reverdissement; chocs hydriques par dessèchement; chocs thermiques (hyperthermie sans combustion); inhibition du métabolisme glucidique; inhibition des méthyl-transférases (et de la biosynthèse des pigments photosynthétiques); inhibition des oxydations phosphorylantes; inhibition de la synthèse protéique; inhibition de la photophosphorylation.*

Au terme de cette analyse, l'effet primaire observé dans la première série d'échantillons (J+1) présente certaines analogies avec un affaiblissement du métabolisme glucidique par défaut d'éclairement, tandis que les symptômes caractérisés dans les échantillons de la deuxième série (J+40) ne sont compatibles (sauf en ce qui concerne le fructose et le saccharose) qu'avec une atteinte des oxydations phosphorylantes. Ni les radiations ionisantes, ni les chocs thermiques ou hydriques ne peuvent expliquer de manière complète et cohérente les traumatismes observés.

<u>*En conclusion*</u>*, cet ensemble de recherches a permis de dégager trois types de résultats : 1) les plantes les plus rapprochées de l'événement observé ont subi, au niveau des équilibres biochimiques cellulaires, des perturbations graves dont l'importance décroît en fonction de l'éloignement de l'épicentre du phénomène et dont la nature n'est pas explicable par l'action des agents physiques et chimiques dont les effets ont été établis à partir des mêmes critères biochimiques.*

D'autre part, le traumatisme i-

suite p. 7

le paradoxe du "non-identifié" connu

● -"*KM 715C à France Contrôle, pour information, il semble que nous passons juste sous la traînée laissée par l'objet. Nous avions vu l'objet 60 NM (Miles nautiques) derrière nous et ainsi il a dû être bien plus haut que nous ne l'avions d'abord pensé à cause de sa taille et de sa luminosité.*"

-"*Contrôle à KM 715 C, OK, merci pour l'information.*"

-"*KM 715 de France Contrôle, pour information le trafic que vous avez vu n'était pas un trafic IFR* (appareil utilisant le vol aux instruments au-dessus de 19500 pieds, ndA), *je pense que c'est un ovni.*"

-"*Roger, nous sommes d'accord avec vous, 715 fera un rapport à sa compagnie en arrivant à Malte.*"

-"*OK 715, pour information cet objet a été vu du sol.*"

-"*OK merci beaucoup France Contrôle.*"

Ces phrases sont extraites d'un rapport établi par les contrôleurs aériens mettant en cause plusieurs appareils ayant eu un contact visuel avec l'OVNI du 6 juin. Hormis le Charter KM 715 C (*) effectuant un vol régulier Grande-Bretagne - Malte, quatre autres appareils en vol donnèrent une description plus ou moins précise du phénomène observé.

Comme je l'ai déjà dit(*) plusieurs hypothèses furent rejetées immédiatement (phénomène météo, rentrée d'un satellite, bolide).En effet, une enquête précise de la Gendarmerie (PV n° 380 du 6-6-83, Brigade de l'air de Marseille Marignane) rapportant les observations des témoins au sol, y compris des gendarmes eux-mêmes, ne faisait que confirmer le récit des pilotes et l'observation visuelle des contrôleurs : un objet nettement perceptible, de forme cigaroïde très allongée avec, à l'arrière, une traînée dix fois plus longue que l'objet lui-même, d'une couleur gris-sombre, évoluant à très grande vitesse.

Les recherches s'orientèrent immédiatement vers des essais de missiles français ayant pu être tirés d'un sous-marin en Méditerranée; et c'est vers cette hypothèse que tendait mon précédant article. Aujourd'hui, il semble qu'il faille abandonner cette hypothèse, du moins en partie.

En effet, à la lumière de nouveaux éléments, notamment un démenti du Ministère de la Défense et une importante documentation fournie aimablement par Michel Figuet, il apparait que si missile il y eut, il ne fut certainement pas lancé d'un sous-marin français. Toutes les données que nous avons pu exploiter concernant les MSBS (mer-sol balistique stratégique) et leurs lanceurs ne font que confirmer le fait. Les missiles français, en effet, nénécessitent des conditions, des lieux ou des caractéristiques par-

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE — LE CHEF DU CABINET MILITAIRE

DEF/C.2

-9NOV.83-056304

Monsieur le Président,

Par lettre du 20 septembre, vous demandez au Ministre de la Défense si un rapprochement peut être fait entre des phénomènes lumineux observés dans le ciel et des expérimentations militaires.

Le Ministère de la Défense ne peut donner aucune explication des phénomènes en cause qui ne correspondent pas à des essais militaires.

Je transmets donc votre correspondance au Groupe d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés, organisme qui dépend du Centre National d'Etudes Spatiales afin qu'il réponde à votre question.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Vice-Amiral HUGUES
Chef du Cabinet Militaire



ticulières de tir incompatibles avec le phénomène du 6 juin.

La solution la plus probable à ce mystère - que nous n'établirons jamais avec certitude - reste celle d'un tir militaire d'une puissance étrangère dont le but inavoué serait de tester la perméabilité des pays survolés. Il apparait en effet relativement fréquent que certaines grandes puissances procèdent à des essais de pénétration d'un territoire pour en mesurer le temps de riposte à une attaque donnée et la nature de cette riposte. Souvenez-vous des sous-marins fantômes dans les eaux suédoises ou du boeing sud-coréen abattu au-dessus des îles Sakhalines, ce ne sont-là que la partie visible d'un immense iceberg connu depuis longtemps des stratèges de tous pays.

Convenons-en, il est des "non-identifiés" qui sont agaçants parce qu'ils s'affichent comme voulant rester non-identifiés à tout jamais, ceci malgré une idée très précise quant à leur origine. Soyons beau joueur et concédons que l'OVNI du 6 juin est, au sens stricte du terme, un objet volant non-identifié, et qu'il risque de le rester très longtemps.□

Perry PETRAKIS

(*)Voir "l'OVNI du 6 juin ne faisait que passer", Ovni-présence n° 28, pp.30-31.

Je remercie les très nombreuses personnes et organismes qui, par leur aide, ont permis l'élaboration de ce dossier.

ayez le réflexe
ovni
présence
abonnez-vous !

APPLICATION...
suite de la p. 5

nitial continue à se manifester plusieurs semaines plus tard, après avoir évolué vers un état d'équilibre très différent. 2) Certaines perturbations ont été retrouvées, quoique atténuées, deux ans plus tard ce qui suggère soit l'intervention d'un effecteur antérieur, soit l'expression d'un effet rémanent. 3) Diverses anomalies apparaîssent, enfin, comme fortuites, c'est-à-dire provoquées par des causes sans relation apparente avec le phénomène étudié.

Ce canevas de Recherches peut être appliqué à des problèmes liés à l'emploi de substances agrochimiques et plus généralement à toutes recherches ou expertises écotoxicologiques relatives à l'Agriculture ou à l'Environnement.□

Michel BOUNIAS

Docteur ès Sciences
(Maître de Recherche)
Chef du Service de Biochimie

"SOS-OVNI"

24 h sur 24

une permanence à votre écoute

*** * ***

(91) 42.62.40.

pour toute demande non-urgente écrivez à : aesv, boite postale 324 - 13611 aix-en-provence cedex

rencontre rapprochée du 3e type en 1930

●Le 13 août 1983, le quotidien florentin La Nazione publiait un article de présentation d'un groupe ufologique, le Centro Ricerche Ufologiche Valdarnese (CRUV) de Matassino (Figline Valdarno), représentant de la Sezione Ufologica Fiorentina (SUF) pour le Valdarno. Quelques jours après, le CRUV reçut une lettre d'un certain Edoardo Lavacchi qui se référait à un cas d'atterrissage ressemblant à celui de Cennina en 1954 (1), mais qui se serait déroulé en 1930.

L'enquête dont la description suit a été effectuée par MM. Andrea Pasquini et Sauro Grilli du CRUV, MM. Solas Boncompagni et Roberto Ricci de la SUF et le Gruppo Avvistamento Ufo (GAU) d'Arezzo. La description de l'enquête est adaptée du rapport original de la SUF (2).

Lieu : Montebenichi (province d'Arezzo, Italie du Centre).
Date : mi-août 1930.
Heure : entre 06 et 08 h.
Durée : 5 mn environ.
Témoin : une paysanne d'une quarantaine d'années (nom inconnu).

LES FAITS

En août-septembre 1930, M. Edoardo Lavacchi, 21 ans, faisait partie d'une équipe effectuant le relèvement tachéométrique des plans cadastraux dans la commune de Bucine pour le compte du bureau du cadastre d'Arezzo. Pendant cette période, tous les gens de la contrée parlaient d'une "histoire" qui serait arrivée à une femme de la région et se moquaient d'elle. Un des premiers jours de septembre, M. Lavacchi put enfin entendre l'"histoire" de la bouche du témoin.

Cette femme était en train de faire la lessive dans un petit torrent, l'Ambrella, et venait de laver deux paires de bas de laine noirs, tricotés à la main. Elle les suspendit sur la berge, dans une petite clairière où elle avait tendu un fil de fer entre deux perches et retourna au ruisseau. Soudain elle entendit un fort sifflement et sentit un coup de vent. Elle remonta sur la berge et vit à environ 20 mètres "une espèce de toupie posée sur le sol". La "toupie" devait avoir un diamètre de cinq ou six mètres et était plus large que haute. Elle s'approcha, intriguée, mais s'arrêta bien vite : de la partie inférieure s'ouvrit une sorte de trappe de laquelle s'abaissa une échelle. Deux petits êtres en descendirent, ils émettaient entre eux des sons bizarres. Ils tournèrent plusieurs fois autour de la femme (naturellement pétrifiée par la peur), l'effleurèrent, toujours en "gazouillant" et après "quelques minutes, ils me détachèrent mes bas du fil et les emmenèrent à l'intérieur de la toupie : et ensuite, un autre sifflement, un grand coup de vent, et tout s'éleva verticalement et en un instant je ne vis plus rien".

Le témoin était une paysanne analphabète, de petite taille, apparemment saine d'esprit, qui s'énervait parce que personne



NON-IDENTIFIÉ

ne voulait la croire. M.Lavacchi ne se souvient plus de son nom, peut-être ne le lui a-t-il même pas demandé.

COMMENTAIRE

Cette histoire ressemble à une légende, en effet on ne connait ni le nom du témoin, ni la date exacte. Les enquêteurs ont cherché d'autres personnes dans la région qui auraient entendu parler de ce cas et fouillé les archives du quotidien La Nazione, le tout sans résultat. Pourtant, certains éléments corroborent le récit de M.Lavacchi:

1) Les lieux sont bien tels qu'ils ont été décrits.

2) Des anciens de la région se souviennent parfaitement qu'il y eut une équipe de géomètres en été 1930.

3) En 1930, on ne parlait pas encore de "soucoupes volantes" ou d'"ovnis".L'hypothèse d'un canular monté par la femme est donc à exclure.

4) M. Lavacchi est âgé maintenant de 75 ans, il a fallu beaucoup de persuasion de la part des enquêteurs pour lui faire accepter de publier son nom. Il ne recherche donc pas la publicité. MM. Boncompagni et Ricci sont convaincus de sa sincérité.

Mais le plus troublant est que 24 ans plus tard, le 1er novembre 1954, une observation presque identique fut faite à seulement cinq ou six kilomètres de Montebenichi : le fameux atterrissage de Ceccina! On y trouve les analogies suivantes (1) :

a) Le témoin, Mme Rosa Lotti, tenait dans ses mains deux bas noirs, une paire de chaussures et un bouquet de fleurs. Les ufonautes lui prirent des fleurs et un des bas.

b) Les deux humanoïdes avaient environ un mètre de haut et ils



Il Giornale dei Misteri a consacré la "une" de son n° 152 à ce cas.

parlaient un langage inconnu.

c) L'engin était aussi une sorte de toupie avec une trappe, mais il était plus haut que large ("fuseau").

Le cas de Montebenichi, s'il s'avère authentique, serait d'une grande importance pour l'ufologie italienne, en effet, non seulement il éclaire d'un jour nouveau le cas de Cennina, mais encore c'est le premier cas connu de RR 3 dans la Péninsule! Jusqu'ici la première observation d'humanoïdes en Italie au XXème siècle était celle de M. Luigi Rapuzzi à Raveo (Frioul), le 14 août 1947 (3). A ma connaissance, il n'y a que neuf cas de RR 3 recensés dans le monde entre 1900 et 1946 (4).☐

Bruno MANCUSI

Représentant de la SUF pour la Suisse

BIBLIOGRAPHIE

(1) S. Boncompagni, S. Conti, M. Coppetti, F. Lamperi, R. Ricci et P.L. Sani, *UFO in Italia*, Vol.II, 191 U, Corrado Tedeschi, Florence 1980. La description des faits est inexacte dans les livres suivants: M. Carrouges, *Les apparitions de Martiens*, pp. 109, 120, Fayard, Paris 1963; J. Guieu, *Black-out sur les soucoupes volantes*. p.233, Omnium Littéraire, Paris 1972; R. Pacaut, *Ils ont rencontré des extra-terrestres*. p. 208, Alain Lefeuvre, Nice 1978; C. Garreau, *Alerte dans le ciel*, nouvelle éd., p. 256, Alain Lefeuvre, Nice 1981.

(2) SUF, *Il Giornale dei Misteri*, nº 152, 5 (1984).

(3) S. Boncompagni, S. Conti, F. Lamperi, R. Ricci et P.L. Sani, *UFO in Italia*, Vol. I, 17, Corrado Tedeschi, Florence 1974; G. Creighton dans *En quête des humanoïdes*, p. 227, C. Bowen (éd.), J'ai Lu, Paris 1974; P.L. Sani, *Il Giornale dei Misteri*, nº 56, 6 (1975).

(4) M. Bougard, *Histoire générale des O.V.N.I.*, tome I, pp. 224-283, Encyclopédies et Connaissances, Paris 1978.

ADDITIF :

Les curieuses analogies entre les cas Montebenichi et Cennina, le fait que le premier événement remonte tout de même à cinquante-quatre ans et qu'au cours d'une aussi longue période les souvenirs peuvent s'estomper et ne plus relater obligatoirement les faits originaux, tout cela peut donc permettre de formuler les deux hypothèses suivantes :

- M. Lavacchi aurait décrit le cas de Cennina mais en le situant par erreur en 1930 à Montebenichi,
- M. Lavacchi a pu avoir connaissance du cas Cennina et aurait pu confondre les caractéristiques de ce cas avec celles du cas dont il voulait parler et qui remonte à 1930.

C'est Bruno Mancusi qui répond : *"La réponse* (première hypothèse) *figure dans les premières lignes de l'article de la SUF (GdM 152):*

"L'analogie entre les deux cas est telle qu'au moment où nous apprenions la nouvelle, nous étions presque certains que l'auteur de ce témoignage indirect se référait au cas de 54 et avait simplement confondu, de bonne foi, la date. Pourtant, après deux interrogatoires du témoin en question, nous avons dû nous convaincre qu'il ne s'agissait pas d'une méprise de date, mais bien d'un événement qui remontait à 1930...".

M. Lavacchi n'a donc pas confondu les deux cas, mais votre seconde hypothèse (le cas de Cennina aurait "déteint" sur celui de Montebenichi) est plausible. Toutefois, elle m'apparaît peu probable au vu de l'extrait suivant de la lettre de M. Lavacchi au CRUV :

"Un de mes collègues, le géom. Padelli aujourd'hui décédé, auquel je racontais tout de suite le fait parce qu'il faisait des relèvements justement à Cennina, était naturellement incrédule, mais lorsqu'en 1954 nous sûmes que dans cette localité il s'était passé un événement analogue, il revint un peu sur son opinion!"

M. Lavacchi aurait donc déjà fait le rapprochement en 1954. Les enquêteurs considèrent plutôt l'hypothèse que le cas de Montebenichi ait influencé celui de Cennina (Mme Lotti avait 16 ans en 1930, il est donc probable qu'elle ait entendu parler de cette "histoire")."

le cas "cash - landrum"

Symptômes dus à l'irradiation causée par un ovni

ABSTRACT

A travers l'histoire contemporaine, les OVNI ont été tenus pour responsables d'un bon nombre de types de blessures infligées aux humains et aux animaux. La plupart de ces cas ont été mal enquêtés à cause d'idées préconçues de médecins, enquêteurs, écrivains et militaires au sujet de l'existence des OVNI. Le cas Cash-Landrum est représentatif d'un certain nombre d'autres cas, à une exception près cependant. Les victimes ont permis à une équipe choisie de se plonger dans les moindres détails de l'incident. Le résultat est un rapport bien documenté des blessures que subirent les témoins; blessures qui ont pu être causées par l'exposition à une source d'irradiation.

INTRODUCTION

24 octobre 1887 : une famille vénézuélienne est exposée à un OVNI brillammment illuminé et est atteinte de brûlures, vomissements, perte de cheveux et d'un enflement généralisé(1).

20 mai 1967 : un prospecteur canadien, Stephen Michalak, voit un OVNI posé au sol et souffre de brûlures, nausée, vomissements, enflement (épidermique) et d'une longue maladie (2).

3 octobre 1973 : un camionneur du Missouri, exposé à un OVNI extrêmement brillant, fut aveuglé des jours durant et eut des problèmes occulaires pendant un an (3).

Comme des centaines d'autres incidents similaires, ces cas démontrent que les OVNI affectent sérieusement les gens. Comment peut-on aider ces personnes ? Que pouvons-nous apprendre des OVNI en étudiant leurs effets sur les humains?

Une petite équipe d'ingénieurs, de scientifiques, et de spécialistes en médecine ont créé le Projet VISIT (Vehicule Internal Systems Investigative Team = équipe d'enquêtes sur les systèmes internes des véhicules) pouvant traiter tous les incidents OVNI avec blessures ou pénétration alléguée (du témoin) dans l'OVNI. Les membres de VISIT collectent et analysent toutes les informations concernant les effets physiques des OVNI sur les gens. Ces informations scientifiques et médicales sont ensuite examinées afin de découvrir les mécanismes probables de l'OVNI(4).

L'INCIDENT LE PLUS RECENT

La plus récente information introduite dans la banque de données de VISIT concerne un fait s'étant produit le 29 décembre 1980, lorsque trois Texans virent un OVNI et eurent à subir des conséquences médicales assez graves. Betty Cash (51 ans), Vickie Landrum (57 ans) et le petit fils de cette dernière, Colby Landrum (7 ans) rentraient en voiture à Dayton, Texas, sur la route reliant Cleveland à Huffman, au nord du Lac Houston. Il était 21h00 et la route était déserte. Le premier événement inhabituel fut la présence d'une lumière très intense, plusieurs kilomètres au loin, au-dessus des pins. Betty fit remarquer l'intensité exceptionnelle de la lumière, mais la perdit de vue derrière les arbres pendant un certain temps. (5 et 6).

Soudain, elle vit un objet énorme en forme de losange planant au-dessus de la route, pas très loin au devant. Vickie affirma "*c'était comme un losange de feu.*" La luminosité était si intense que les témoins pouvaient à peine la regarder. Vickie pensa d'abord qu'il s'agissait de la réalisation d'une prédiction biblique et s'attendait à voir Jésus sortir du feu céleste.

NON-IDENTIFIÉ

L'OVNI éclairait toute la région, et crachait périodiquement des flammes vers le bas. Craignant d'être brûlés vivants, Betty arrêta son Oldsmobile Cutlass 1980, sans quitter la route. Ils sortirent tous trois du véhicule afin de mieux voir l'OVNI. Colby, terrifié, replongea dans la voiture, implorant sa grand-mère de le rejoindre, ce qu'elle fit, dans l'intention de le réconforter.

Betty se tint quelques instants près de la porte du conducteur, puis se dirigea vers l'avant de la voiture. Après maintes supplications de Vickie, Betty rejoignit le véhicule. La poignée de la portière était si chaude qu'elle dut se servir de sa veste en cuir pour l'actionner. Malgré la température hivernale d'environ 40°F (env.4°C), la chaleur émise par l'OVNI fut si intense que les témoins transpirèrent. Mal à l'aise, ils allumèrent l'air conditionné du véhicule.

Chaque fois que l'objet crachait des flammes vers le bas, il s'élevait, et lorsque les flammes n'étaient plus émises, il perdait de l'altitude. La luminosité intense ne varia cependant jamais. En outre, les trois témoins entendirent nettement un bip bip irrégulier tout au long de l'observation.

Finalement, les flammes s'arrêtèrent, l'objet se leva vers le sud-ouest et disparu. Vickie et Colby affirmèrent que plusieurs hélicoptères étaient visibles au-dessus et derrière l'OVNI. Vickie dit avec soulagement "*nous sommes sains et saufs, mais je brûle et il fait si chaud.*"

Betty fut directement exposée à l'objet cinq à six minutes, Vickie de trois à cinq minutes, et Colby environ une minute. En retrournant chez elle, Betty tourna à droite sur la route FM 2100. Cinq minutes plus tard, ils virent juste devant eux l'OVNI ainsi qu'un grand nombre d'hélicoptères. Betty affirma "*le ciel était plein d'hélicoptères.*" Certains étaient proches de l'objet et d'autres trainaient derrière lui. Elle craignait une collision entre les appareils. Les témoins étaient stupéfaits d'en compter plus d'une vingtaine. Vickie déclara "*le bruit qu'ils firent était semblable à celui d'une tornade*."

Prenant la route d'Huffman-Eastgate, puis la FM 1960, ils se dirigèrent à toute vitesse chez eux. A ce moment, l'objet était encore visible, évoluant dans la nuit durant encore cinq minutes. Sur la FM 1960, les témoins s'éloignèrent de l'OVNI mais purent encore apercevoir un petit point brillant durant deux ou trois minutes.

EFFETS PHYSIOLOGIQUES INHABITUELS

Betty déposa Vickie et Colby à Dayton et arriva chez elle à 21h50 où son amie Wilma l'attendait. Vickie avait dit en quittant la voiture, "*ma tête me fait mal , je ne me sens pas bien.*" Pour Betty, c'était pire. Outre un terrible mal de tête, elle souffrait de nausée, son cou commença à enfler et des taches rouges apparurent sur son visage et sa tête.



Conception artistique de Kathy Schuessler de l'objet en forme de losange évoluant sur la FM 1485, selon la description des témoins.

Le 29 décembre marqua un tournant dans les vies de Betty et Vickie. Betty qui était une femme excessivement énergique avait prévu d'ouvrir un nouveau restaurant, prévision qui fut balayée par la maladie qui suivit. Sa santé s'était dégradée durant les quatre jours qui suivirent. Ses yeux enflèrent à tel point qu'elle ne put plus les ouvrir, les taches rouges devinrent des cloques contenant un liquide clair, elle é-

tait affaiblie et était atteinte de nausées et de diarrhées. Les maux de tête ne s'estompèrent plus. Voyant l'état de Betty, Vickie commença à craindre le pire et prit contact avec son médecin.

Après plusieurs coups de fil, elle trouva un médecin qui lui conseilla de faire admettre Betty aux urgences à l'hôpital où elle fut reçue et traitée en tant que brûlée. Durant les jours qui suivirent, Betty perdit des morceaux de peau et environ 50% de ses cheveux (7, 8).

Après douze jours d'hospitalisation, Betty rentra chez elle malgré un état peu amélioré. Celui-ci se dégrada à nouveau au point où elle dut retourner quinze jours supplémentaires à l'hôpital. Durant les semaines qui suivirent l'incident, Vickie et Colby utilisèrent de l'huile pour bébé afin d'atténuer les brûlures sur leur visage. Leurs douleurs d'estomac et la diarrhée s'estompèrent après quelques semaines, mais leurs yeux sont apparemment atteints de manière irréversible et le traitement se poursuit. Colby eut des cauchemars durant des semaines et avait terriblement peur des lueurs dans la nuit, peur qu'il a toujours envers les hélicoptères.

REVUE DES EFFETS PHYSIOLOGIQUES

Colby :
* érythème (rougeur de la peau)
* yeux enflés et larmoyants
* douleurs d'estomac
* diarrhée
* anorexie (perte d'appétit)
* perte de poids
* augmentation des cavités dentaires

Vickie :
* érythème
* photophtalmie (yeux enflés, larmoyants et douloureux)
* diminution importante de la vue
* douleurs d'estomac
* diarrhée
* anorexie
* ulcération des bras due aux escarres et à une dépigmentation
* ongles détériorés dus à une atteinte de la kératine
* perte des cheveux
* repousse de cheveux d'une texture différente

Betty :
* érythème
* photophtalmie aggravée (yeux enflés et fermés, douloureux et larmoyants)
* vision asymétrique
* douleurs d'estomac
* vomissements, diarrhée
* anorexie
* perte de vitalité, léthargie
* escarres et dépigmentation
* importante chute de cheveux
* repousse de cheveux d'une texture différente

EFFETS CONNUS D'IRRADIATION

Le spectre électromagnétique est divisé en groupes selon les différentes longueurs d'ondes. Les rayons X et gamma ont de courtes longueurs d'onde; les ultraviolets, la lumière visible et l'infra-rouge ont des longueurs d'ondes qui vont en grandissant. Les différents groupes se chevauchant, il est possible qu'une personne irradiée subisse les effets de plusieurs longueurs d'ondes, par exemple les rayons X et les UV (9).

L'exposition à des radiations UV peut engendrer la photophobie, la photophtalmie (effet d'arc électrique), l'inflammation des paupières et l'érythème. L'exposition aux rayons X et gamma peut provoquer une grande faiblesse générale, l'anorexie, la nausée, des vomissements, l'apathie, d'importants maux de tête, l'insomnie et le vertige, (10, 11).

Les syptômes nous fournissent une indication quant à la nature de l'irradiation subie. Le degré de malaise dépend du type et de la puissance de l'irradiation, de la dose reçue, du temps d'exposition et d'un certain nombre d'autres variables. Cependant, il n'existe aucun type de radiation qui ne soit pas potentiellement dangereux pour l'oeil. Assurément, beaucoup de symptômes décrits peuvent être décelés dans l'incident Cash-Landrum.

LES HELICOPTERES

En ce qui concerne les hélicoptères, tous les témoins furent interrogés séparément. Ils furent tous trois d'accord pour dire qu'il y en eut au moins vingt. Grâce aux reflets de l'objet lumineux, ils purent nettement distinguer les détails des hélicoptères, malgré



Betty Cash : l'arrière de la tête montre environ 50% de perte de cheveux. (Doc. MUFON) □



Vickie Landrum : elle souffrit de photophtalmie (yeux enflés, larmoyants et douloureux). Actuellement, elle doit constamment porter des lunettes. (Doc. MUFON) □

une nuit très sombre et la lune dans son troisième quartier. Il y avait au moins deux types différents d'hélicoptères mais les témoins firent aussi allusion à un large phénomène de dimensions importantes parmi eux.

Grâce à l'emploi d'un tableau d'identification, un modèle fut identifié sans équivoque comme étant le Boeing CH-47 Chinook. Un autre type d'hélicoptère fut assimilé au modèle Bell Huey mais sans que les témoins puissent l'affirmer avec certitude.

Non seulement chaque témoin identifia la forme et les caractéristiques générales du Chinook mais des détails tels que les roues, l'illumination ou le bruit furent décrits.

Un contact avec le représentant FAA de l'aéroport intercontinental de Houston permit d'obtenir les renseignements suivants (12) :

* 350 à 400 hélicoptères opèrent pour raison commerciale dans la région de Houston.
* Ils sont tous de type "rotor unique" (aucun Chinook).
* Les hélicoptères se plient à la régulation VFR (vol à vue, NdT), par conséquent ils n'ont pas à contacter la tour de contrôle.
* Au-delà de 15 miles (24 km) de l'aéroport, ils ne doivent pas franchir 1800 pieds (environ 600 mètres, NdT).
* Le radar de Houston est limité en altitude à 2000-2200 pieds (env. 700 mètres, NdT) autour du Lac de Houston, ceci de par l'emplacement de l'antenne.

L'aide obtenue par le contact avec les installations militaires fut négligeable. Fort Polk, Fort Hood, Dallas Naval Air Station et England AFB affirmèrent ne pas avoir survolé la région d'Houston ce soir là. L'unité opérant depuis Ellington AFB à Houston avait atterri avant l'heure de l'observation. Robert Gray Field avait ce soir là 100 hélicoptères rentrant de vol en même temps "pour impressionner", mais affirma avoir évité la région d'Houston. Ainsi, personne ne revendique la paternité des hélicoptères qui emplirent le ciel de la région d'Huffman en cette nuit hivernale.

SUITES

L'enquête n'est pas terminée. Nous avons gardé le contact avec les témoins, suivant un rythme hebdomadaire depuis plus d'une année. Ceci a permis une accumulation importante d'informations. L'état de santé des victimes constitue le résultat le plus intéressant tandis que l'enquête sur les hélicoptères fut des plus décevante.

Colby eut une augmentation des caries dentaires, une perte d'appetit, de poids, des douleurs stomacales périodiques, une poussée inhabituelle de poils sur diverses parties du corps et une dégradation de l'acuité visuelle. Son état de santé ne s'améliora pas jusqu'aux environs de décembre 1981.

L'année fut particulièrement difficile pour Mme Landrum. Non seulement car elle eut un problème de santé personnel, mais également car elle se fit continuellement du souci pour Colby. Ses problèmes immédiats étaient négligeables, mais des ennuis à long terme, telle la

leucémie, lui travaillaient l'esprit. Un point positif fut la repousse quasi totale de ses cheveux. Elle fut par contre victime d'une grande fatigue, d'une perte d'appétit, d'éruptions cycliques de grandes plaques, de problèmes pulmonaires, d'enflements des bras et des jambes, d'une immuno-déficience accrue et d'une importante baisse d'acuité visuelle.

Mme Cash fut dans l'impossibilité totale de travailler à cause de son état de santé. Elle fut hospitalisée sept fois dont trois dans des unités de soins intensifs. Durant cette période, elle eut à supporter des rougeurs de la peau, des maux de tête, des infections pulmonaires et une plus grande fragilité des os.

Autant Mme Cash que Mme Landrum furent coopératives à 100% et nous ont aidé de leur mieux. J'espère que d'autres suivront ce bel exemple.

La partie de l'enquête concernant les hélicoptères fut une toute autre histoire. Les premières tentatives destinées à identifier l'origine des hélicoptères se soldèrent par un échec. Pratiquement la seule réponse que nous pûmes obtenir de Washington D.C. fut celle des sénateurs texans John Tower et Lloyd Bentsen. Ils suggérèrent aux témoins d'engager une procédure contre le gouvernement américain. Cette procédure est en cours à l'heure actuelle *(et semble avoir été rejetée par le Department of the Air Force, si l'on en juge d'après un courrier publié dans le MUFON UFO JOURNAL nb 187, sept.83 (p.7). La lettre en question, adressée à Peter A. Gersten, est signée Charles M. Stewart (Director of Civil Law), et précise "La raison de cette décision est que les faits allégués par les demandeurs ne permettent pas d'établir que leurs blessures furent causées de quelque manière que ce soit par le Gouvernement des Etats-Unis ou par l'une de ses agences(...)Notre enquête n'a pu mettre en évidence aucune implication d'un quelconque personnel, équipement ou avion militaire dans l'incident allégué." ndlr).* D'autres personnalités officielles s'intéressent à l'affaire après en avoir entendu parler dans Science digest, Omni, That's incredible, ou Good morning America. Le Capitaine Jenny Lampley du Bureau de liaison de l'armée de l'air à Washington D.C. fit une brève enquête et conclut que l'armée américaine n'était probablement pas impliquée puisqu'elle ne se servait d'aucun hélicoptère CH-47(14).

L'enquêteur le plus actif fut le Lt Colonel George Sarran du Bureau d'Inspection Général de l'armée américaine. Il contacta maints complexes militaires afin de connaître leur implication éventuelle, mais sans succès (15).

Le Major Dennis Haire de la 136ème unité de transport d'Ellington AFB à Houston contribua largement à l'enquête en fournissant des données sur les capacités des hélicoptères CH-47 basés à cet endroit et ceux, plus récents, basés à Fort Hood (13).

Tous ces hélicoptères ont l'autonomie et la vitesse permettant de les impliquer dans un cas comme celui qui nous préoccupe, mais aucun d'entre eux ne revendique cette implication.

A ce stade, il serait aisé de fournir une longue liste des fausses informations transmises par un certain nombre d'autres militaires, mais ces informations furent débusquées, il serait donc inutile d'en dire plus.

CONCLUSION

Cet incident pose clairement plusieurs problèmes. Premièrement, lorsqu'une personne est impliquée dans une rencontre rapprochée avec un OVNI, il lui est pratiquement impossible d'obtenir une aide immédiate. La police, les journaux et même les médecins reçoivent leur appel à l'aide sans réagir. Les médecins, non préparés aux récits étranges comme celui de Betty passent le plus clair de leur temps à chercher ce qui ne va pas, car aucune méthode de traitement standard n'a été définie.

Deuxièmement, les organisations militaires pourraient mieux servir les citoyens des Etats-Unis si elles étaient enclins à révéler l'identité des objets, tel celui vu à Huffman ou ailleurs, où la sécurité

publique est compromise. Betty et Vickie n'ont jamais affirmé que l'OVNI de Huffman fut une soucoupe volante avec des petits hommes verts. Elles pensent qu'il s'agissait d'une quelconque opération gouvernementale. D'autres qui ont vu ou entendu les hélicoptères ce soir là ont le même sentiment.

Troisièmement, les organisations OVNI ne coopèrent habituellement pas comme elles le devraient afin d'assister les témoins. L'incident de Huffman est une exception. Le Mutual UFO Network de Seguin, Texas, le Center for UFO Studies d'Evanston, Illinois et l'Aerial Phenomena Research Organization de Tucson, Arizona collaborèrent pour aider le Projet VISIT d'Houston à mener l'enquête en fournissant des consultants, en formulant des recommandations et en procurant de l'information concernant d'autres cas similaires. Une telle coopération est dans l'intérêt de tous les participants.

SEULEMENT LE DEBUT

L'enquête continue. L'évolution de l'état de santé de Betty, Vickie et Colby reste à déterminer. Cependant, plusieurs spécialistes des radiations ont prêté leur concours bénévolement pour réhabiliter et soigner les témoins. Un traitement global manque à ce jour car il manque toujours les informations sur la source du problème, l'OVNI.☐

Les membres du Projet VISIT peuvent être consultés. Adresse: P.O.Box 877, Friendswood, Texas 77546, USA.

John F. SCHUESSLER

Traduction : P. Petrakis

La version originale de cet article "Radiation sickness caused by UFOs" est parue dans The 1982 MUFON UFO Symposium Proceedings, (UFO's...Canada : a global perspective) - July 2.3 & 4, 1982, Toronto.

L'AUTEUR

John F. Schuessler, M.S. est employé chez McDonnell Douglas comme Project Manager des opérations de vol de la navette spatiale. Il est membre de plusieurs sociétés et participe comme consultant aux travaux de plusieurs groupes ufologiques, l'APRO, le CUFOS et le MUFON dont il est par ailleurs l'un des membres fondateurs. Il est l'auteur d'un certain nombre d'articles parus depuis 1967 dans la revue du MUFON.

REFERENCES :

1) Flying Saucer Review Case Histories, december 1970, p.15 (citation du Scientific American, decembre 18, 1886, p.389).
2) Canadian UFO Report, july-august 1969, p.24.
3) The Southeast Missourian, october 5, 1973, p.1.
4) "Project VISIT - An Approach to Determine 'What Are They?'", MUFON UFO Journal, july 1980, p.7.
5) "Cash-Landrum Radiation Case", MUFON UFO Journal. november 1981, p. 3.
6) "Texans Tell of Strange Encounter", Corpus Christi Caller-Times, september 13, 1981, p. 1A.
7) "Cash-Landrum Radiation Case", MUFON UFO Journal, november 1981, p.4.
8) Communication privée avec Pauline Collins, mère de Betty Cash, february 22, 1981.
9) Eye Injuries, Edward Zagora, M.D., Charles C. Thomas Publisher, Springfield, IL, p. 422.
10) American National Standard for the Safe Use of Lasers, ANSI Z136.1- 1973, p.56.
11) Foundations of Space Biology and Medicine, Vol. II, Book 2, NASA, Washington D.C., 1975, p. 516-517.
12) Communication Privée (C.P.) avec le représentant de FAA à l'aéroport intercontinental de Houston, TX, march 1981.
13) C.P. avec la Major Dennis Haire, officier-commandant de la 136ème unité de transport, Ellington, AFB, TX, march 1982.
14) C.P. avec la Capitaine Jenny Lampley, Bureau de liaison de l'USAF, Washington DC, march 82.
15) C .P. avec le Lt Colonel George Sarran, Bureau de l'inspection générale de l'armée US, Washington DC, march 1982.

ISSN 0223-0978

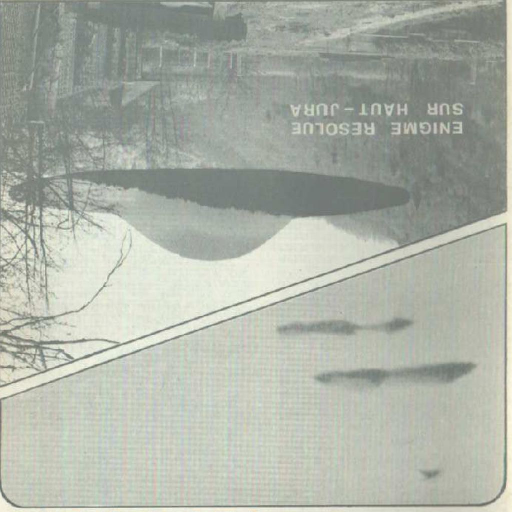
ovni présence



Bulletin AESV — N° 31 — SPECIAL

Trimestriel — SEPTEMBRE 84 — 20 FF+5 FS

Abonnement-poste
Imprimé à taxe réduite
CH - 2001 NEUCHATEL
J.A.-P.P.



ovni absence

Contact Information

Observatoire des Parasciences
PO Box 80057 - La Plaine
FR - 13244 Marseille Cedex 01
France
cataloguemartien@free.fr

http://articles.lescahiers.net/?z=i2040

Ovni-Présence

http://lescahiers.net/CatalogueMartien/OP.html

Anomalies

http://lescahiers.net/CatalogueMartien/Anomalies.html

Note importante : il est interdit de récupérer la version numérique de la présente publication et de la mettre en ligne sur tout site web, blog, réseau social, y compris un site personnel, amateur, etc. La seule parution en ligne autorisée par l'éditeur de cette revue est celle figurant sur le site web de l'AFU (Archives for the Unexplained). Toute autre parution non autorisée sera réputée contrefaite et toute contrefaçon sera susceptible de poursuites.

Important note: It is forbidden to retrieve the digital version of this publication and put it online on any website, blog, social network, including a personal site, amateur site, etc. The only online publication authorized by the publisher of this journal is the one appearing on the AFU (Archives For the Unexplained) website. Any other unauthorized publication will be deemed a copyright infringement and any infringement will be liable to prosecution.